C.R.I.C. N° 140 (2010-2011)

PARLEMENT WALLON

SESSION 2010-2011

COMPTE RENDU

INTEGRAL

Séance publique de Commission*

Commission des travaux publics, de l'agriculture, de la ruralité et du patrimoine

Jeudi 5 mai 2011

*Application de l’art. 151 du règlement du Parlement wallon

SOMMAIRE

Ouverture de la séance..... 3

Organisation des travaux..... 3

Propostion de résolution visant à définir des priorités stratégiques pour la Politique agricole commune (PAC) à l'horizon 2020, déposée par MM. Prévot, Fourny, Gadenne, Mmes Servaes, Salvi et Goffinet (Doc. 355 (2010-2011) N° 1)..... 3

Audition de M. Etienne, Secrétaire général de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA)..... 3

Audition de M. Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA)..... 3

Audition de M. Destain, Directeur général faisant fonction du Centre wallon de recherche agronomique (CRA-W)..... 3

Audition de M. Schöpges, Vice-Président du MIG (Europan milk board) et Président de la coopérative Faircoop

Orateurs : Mme la Présidente, M. Etienne, Secrétaire général de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA), Mme Cassart-Mailleux, MM. Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA), Destain, Directeur général faisant fonction du Centre wallon de recherche agronomique (CRA-W), Schöpges, Vice-Président du MIG (Europan milk board) et Président de la coopérative Faircoop..... 3

Echange de vues

Orateurs : Mme la Présidente, M. Lutgen, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine, Mme Cassart-Mailleux, MM. Prévot, Stoffels, Dupriez, Etienne, Secrétaire général de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA), Destain, Directeur général faisant fonction du Centre wallon de recherche agronomique (CRA-W), Schöpges, Vice-Président du MIG (Europan milk board) et Président de la coopérative Faircoop, Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA)..... 14

Liste des intervenants..... 33

Abréviations courantes..... 34

Présidence de Mme Monika Dethier-Neumann, Présidente

- La séance est ouverte à 14 heures 50 minutes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme la Présidente. – La séance est ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Mme la Présidente. – Je vous propose de commencer cette réunion, d'ouvrir la commission et de rappeler qu'il y a une rapporteuse de tous nos travaux concernant le travail sur la PAC post 2013, qui est Mme Cassart-Mailleux.

Tout d'abord, j'aimerais accueillir, en attendant M. le Ministre – la représentation du cabinet est bien présente – les personnes qui ont été invitées aujourd'hui au nom de la FJA, au nom du CRA-W, au nom de la FUGEA, au nom de la MIG.

Ceci fait suite à la demande des parlementaires d'en savoir un peu plus exactement à propos de la proposition de l'Union européenne pour la PAC post 2013 et la proposition de la commission. On va donc avoir la possibilité d'auditionner également des représentants de M. Dacian Ciolos mais surtout, nos parlementaires – vous avez certainement de temps en temps eu l'occasion de relire les rapports de cette commission – sont assoiffés de savoir quelle est la part que le Parlement wallon ou son ministre peut avoir dans ses réflexions, dans la transcription du rapport final, mais aussi dans la responsabilité qu'on peut exercer ici, en Région wallonne, en lien avec les directives et les règlements européens.

Dans ce cadre-là, soyez les bienvenus. On se réjouit et on vous remercie de vous être déplacés assez spontanément vu que nos invitations sont récentes. Je pense qu'à ce niveau-là, je peux parler au nom de tous les parlementaires.

Pour la technique, vous avez déjà pris les contacts. Je vous rappelle uniquement que les deux chaises, ici devant moi, sont libres pour les intervenants qui sont chaque fois appelés et qui ont un temps de parole limité : on avait convenu quinze minutes par intervenant, sauf pour les jeunes qui doivent gérer leur temps conjointement entre la FJA et la FWA.

Il y a toujours un temps de présentation puis un temps pour les questions. Je propose peut-être d'aborder les questions d'abord spécifiques par rapport à chaque intervention et, ensuite, comme aujourd'hui on a peu d'auditions, on pourrait peut-être encore avoir un échange un peu plus large, si on se tient bien au *timing*.

N'oubliez pas d'allumer vos micros et de les éteindre chaque fois que vous intervenez, ceci pour la bonne qualité de nos rapports, mais aussi parce que ceci sert à la transparence de nos travaux à l'extérieur.

PROPOSTION DE RÉSOLUTION VISANT À DÉFINIR DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) À L'HORIZON 2020, DÉPOSÉE PAR MM. PRÉVOT, FOURNY, GADENNE, MMES SERVAES, SALVI ET GOFFINET (DOC. 355 (2010-2011) N° 1)

Mme la Présidente. – L'ordre du jour appelle l'examen de la proposition de résolution visant à définir des priorités stratégiques pour la Politique agricole commune (PAC) à l'horizon 2020, déposée par MM. Prévot, Fourny, Gadenne, Mmes Servaes, Salvi et Goffinet.

Audition de M. Etienne, Secrétaire général de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA)

Audition de M. Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA)

Audition de M. Destain, Directeur général faisant fonction du Centre wallon de recherche agronomique (CRA-W)

Audition de M. Schöpges, Vice-Président du MIG (Europan milk board) et Président de la coopérative Faircoop

Mme la Présidente. – La parole est à M. Etienne, Secrétaire général de la Fédération des

jeunes agriculteurs. Les parlementaires ont déjà tous des copies des interventions sur leurs bancs.

M. Etienne, Secrétaire général de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA). – Madame la Présidente, je vais essayer d'être bref puisque mon temps de parole est limité.

J'ai basé mon exposé sur deux phases distinctes : premièrement, une réaction de la Fédération des jeunes agriculteurs par rapport à la communication de la commission et, deuxièmement, quelques commentaires sur la proposition que vous devrez, je pense, examiner au sein du Parlement wallon sur les réactions par rapport à cette communication et la marge de manœuvre qui sera donnée ici en Région wallonne sur les outils qu'on pourra utiliser à l'avenir, dans la prochaine PAC.

La communication de la commission, bien, on est plus ou moins d'accord sur les défis, les objectifs qui ont été repris dans ce document. Ils sont tous légitimes parce qu'ils sont basés sur l'ensemble des fonctions que l'agriculture doit couvrir. Malheureusement, on se pose vraiment la question de la compatibilité de ces objectifs. La question centrale est de savoir comment l'agriculture européenne pourra être compétitive par rapport à d'autres agricultures, tout en respectant toute une série de contraintes, qu'elles soient environnementales, sociales ou autres.

Il y a un mot qu'on regrette et qu'on retrouve à toutes les sauces, c'est le mot « compétitivité ». Je pense que l'agriculture européenne n'est pas là pour conquérir le monde, mais elle est là pour, premièrement, nourrir la population européenne. C'est très bien, ces objectifs. Je pense qu'ils sont tous louables, en tout cas. Maintenant, se pose la question des instruments et surtout la question des budgets. Questions dont on n'a toujours pas la réponse aujourd'hui, même s'il y a certains bruits.

Pour la diapositive suivante, la question centrale que souhaite vraiment aborder la fédération, c'est la place des jeunes agriculteurs dans cette future PAC. À cette question, je dois dire qu'on n'a pas eu beaucoup de réponse. C'est pourquoi le CEJA a émis une proposition. Le CEJA, c'est le Conseil européen des jeunes agriculteurs auquel nous adhérons. L'idée du CEJA est vraiment de définir un paquet jeunes. Ce paquet est vraiment renforcé par rapport à l'actuel, qui comprendrait, par exemple, un *top up* pour les JA, c'est-à-dire une aide supplémentaire sur les DPU pendant les premières années qui suivent l'installation, le tout combiné à des aides à l'installation. Mais, l'argent n'est pas tout. Je pense qu'il faut vraiment aller plus loin. Les aides ne sont en tout cas pas suffisantes. Il faut vraiment renforcer la formation. Il faut vraiment renforcer les échanges entre agriculteurs. Il faut surtout – et c'est la base de tout – redorer l'image de l'agriculture. Cela passe, évidemment, par la garantie d'un revenu : chose qui, aujourd'hui, et encore moins demain vu ce qui est proposé, n'est absolument pas gagné. On n'aura vraiment pas d'installation, de reprise, de création tant qu'on n'a pas une image positive de l'agriculture. Vraiment, cette image positive passe par la garantie d'un revenu. Il n'y a pas beaucoup de personnes qui souhaiteraient investir des sommes colossales pour ne pas gagner leur vie.

Dans cette communication, la plus grosse déception évidemment, c'est sur la faiblesse des outils proposés. Quant à la gestion des marchés, clairement, on ne retrouve pas grand chose. Les quelques outils qu'ils nous restent aujourd'hui, la communication parle encore de les démanteler plus à l'avenir. C'est clair qu'il faut se placer dans un esprit de plus en plus global. Néanmoins, on est persuadé que le maintien et le renforcement, peut-être la création de nouveaux outils de gestion de ces marchés, nous semblaient essentiel et sont sans doute une réponse vraiment incontournable par rapport à l'installation.

La grosse critique qu'on a, c'est vraiment le manque de prévisibilité vis-à-vis de l'avenir, compte tenu des investissements que les jeunes devront assurer pour créer une installation, une nouvelle unité d'exploitation, soit en reprendre une, et donc, cette incertitude liée aux revenus bloque, je pense, toute volonté d'investissement.

Maintenant, on a remarqué que le politique européen se retire du jeu d'un point de vue de la gestion, cela veut dire qu'on aura de nouveaux espaces de concertation, plus ou moins des cercles privés en interprofessions ou autres, et qu'il faudra, notamment pour les jeunes agriculteurs, être associés aux discussions, qu'elles soient interprofessionnelles ou non. Donc, il faut vraiment que l'on puisse entrer dans ces cercles plus ou moins privés et la question centrale est de savoir quelle va être la part du politique, à tout niveau, dans ces cercles, et quelles responsabilités va prendre le politique par rapport à cette gestion des marchés.

Je pense qu'il est important de ne pas tout laisser aux mains du privé, ce serait vraiment une catastrophe. Notre volonté est d'être associé un *maximum* à ces discussions, chose qui n'est pas toujours aisée.

Sur les outils, on est toujours satisfait de voir deux piliers qui sont complémentaires. Maintenant, on est assez prudent par rapport au verdissement. Évidemment, on n'est pas du tout opposé à ce que l'agriculture soit bien respectueuse de

l'environnement et de son écosystème, mais il ne faut pas verdir pour verdir; il faut des choses logiques et surtout réalisables. Il y a des mesures qui peuvent être simples. Il ne faut pas avoir la contrainte juste pour le plaisir d'être contraignant, quitte peut-être à avoir des objectifs un peu moins élevés mais surtout réalisables.

Je pense que si l'ensemble des agriculteurs a accès à ces objectifs, ce sera beaucoup plus efficace que la contrainte, qu'elle soit financière ou autre. Donc, il ne faut pas mettre le verdissement par plaisir, mais il faut vraiment se fixer des objectifs réalisables, auxquels l'agriculture et les agriculteurs européens peuvent adhérer.

Nous sommes ravis évidemment que le DPU reste l'élément central, mais faute de mieux, dirais-je. On préférerait, bien entendu, que ce soit le prix de la vente de nos denrées agricoles qui reste l'élément central et la source de revenus. Force est de constater que ce n'est pas le cas et donc, à défaut, le DPU reste vraiment l'élément central du revenu.

Se pose la question de la répartition entre les États membres et les agriculteurs. Notre volonté est de ne pas avoir un changement brutal. La volonté de la FJA est donc d'avoir une période de transition, la plus longue possible. Pourquoi? Parce que certains jeunes viennent de reprendre des exploitations. Cette reprise et ces investissements se sont basés sur un revenu calculé aujourd'hui ou hier, enfin, il y a peu, et comme je le disais, une bonne partie de ces revenus est basée sur les DPU. Si je prends, par exemple, le paiement de la ferme familiale, où on fait un peu de tout, on a des niveaux de DPU qui sont sensiblement supérieurs à la moyenne. Or, si c'est une petite exploitation et si on lisse du jour au lendemain ces DPU, il est clair qu'une grosse partie du revenu de cette ferme disparaîtrait alors que, je pense, c'est une ferme comme celle-là qui fait encore un peu de tout et qui peut répondre aux objectifs en matière de biodiversité, en matière de protection de l'environnement, mais également en matière de fourniture de denrées alimentaires. Donc, couper les vivres brutalement serait vraiment une erreur fondamentale compte tenu des investissements encourus lors de la reprise de cette exploitation.

Sur les outils proposés, on est très content de voir qu'on souhaite privilégier les actifs. Mais jusqu'à aujourd'hui, on n'a toujours pas trouvé de définition cohérente, quel que soit le niveau de discussion. On n'est pas encore arrivé à une définition qui puisse tenir la route. Au CEJA, en tout cas, on n'y arrive pas. Chaque organisation vient avec des définitions différentes et je pense que c'est la même chose à tout niveau de discussion.

Par rapport à ce DPU, qui serait vraisemblablement étagé pour le futur, il y aurait un niveau de base plus des niveaux supérieurs accessibles à condition de respecter certaines règles, notamment environnementales. On souhaite que ces étages supplémentaires, donc, ces restrictions, ces conditions supplémentaires pour pouvoir avoir accès au niveau *maximum* des DPU, soient de nouveau accessibles au plus grand nombre; je pense que c'est possible; l'agriculture que l'on pratique chez nous en termes de rotation des cultures, de bandes enherbées, *et cætera*, est assez bien placée; le tout est de ne pas fixer de niveau trop haut et que ces DPU ne soient plus du tout accessibles à la majorité.

La grosse question que l'on se pose est que, dans le second pilier, on parle toujours de tout. C'est un peu un fourre-tout et dans la communication, en tout cas, ce n'est vraiment pas clair, on ne sait pas trop ce qui va en ressortir. On essaie de tout caser dans ce second pilier. Il faut éviter ce genre de choses, il faut des mesures claires, adaptées, puisque l'on parle ici de cofinancement et donc, il faut qu'il soit adapté à chaque région, et que les régions puissent vraiment peaufiner ces mesures en fonction du contexte dans lequel les agriculteurs se trouvent.

Évidemment, notre souhait est de soutenir l'installation, je le disais tout à l'heure. Il faut un *package* relatif à l'installation et les aides à la première installation ne sont pas suffisantes. Aujourd'hui, en Région wallonne, on est au niveau le plus haut d'Europe puisqu'on a atteint le *maximum* autorisé. Mais ce n'est pas pour cela que les installations se portent bien, que du contraire. Les chiffres sont assez catastrophiques et il est clair qu'uniquement l'aide à l'installation n'est absolument pas suffisante. Il faut inciter à la formation, il faut pouvoir accroître l'autonomie des jeunes, c'est-à-dire la dépendance en matière de nutrition animale, permettre une plus grande diversification, ramener la plus-value et la valeur ajoutée au sein des exploitations et non pas sur d'autres maillons de la chaîne alimentaire.

Autre grosse question que l'on se pose: dans le second pilier, on parle d'un mécanisme de stabilisation des revenus. On n'a pas encore beaucoup de réponses quant à ce mécanisme. Je remercie le Ministre Lutgen pour l'initiative qu'il a prise quant à l'étude sur les mécanismes assurantiels. Je pense que c'est un travail essentiel. Je rappelle, en tout cas, que la meilleure sécurité que l'on puisse avoir est de vendre nos denrées alimentaires à un bon prix mais, faute de cela, un mécanisme tel que celui qu'on est en train d'étudier sera sans doute une très bonne chose. Mais c'est vraiment par défaut! Cela concerne tous les aspects relatifs à la communication de la commission. Donc, grosse

déception quant aux outils proposés et, notamment, en matière de régulation des marchés.

Pour la proposition que le Parlement wallon doit étudier, c'est assez proche de nos revendications quant aux objectifs et aux outils. Là, on est assez heureux, on se retrouve sur de nombreux points et pas seulement sur ces outils, mais également sur la place que l'agriculture doit retrouver au sein du tissu rural.

Je fais vite car je n'ai plus beaucoup de temps.

Je voulais aussi insister sur l'importance pour chacun, comme on le fait au CEJA, mais je pense que chaque groupe doit le faire au sein des collèges européens, que ce soit les agriculteurs jeunes ou aînés ou que ce soit les politiques, il faut vraiment convaincre nos collègues agriculteurs du bien-fondé de ces positions que l'on partage sur beaucoup de choses. On était ravi que vous ayez pris conscience de l'importance des DPU, donc de la stabilité réglementaire, on l'a déjà dit; ravis aussi qu'on ne retrouve pas la compétitivité à toutes les sauces. Une petite remarque: dans le texte, il est écrit que la gestion des marchés permettrait une diminution des coûts de production...Non, ce n'est pas le cas, en tout cas, ce sont deux choses différentes.

Autre chose, même si le texte nous ravit, il est en tout cas assez opposé à la communication de la commission. Et donc, tout le monde mise beaucoup sur le rôle du Parlement européen, mais je dois dire qu'à force de l'écouter, on remarque qu'il y a beaucoup, beaucoup d'amendements au sein de ce Parlement européen, notamment avec le rapport de M. Dess qui donne lieu à beaucoup de discussions, c'est un gros *imbroglio*, et la question que l'on se pose est de savoir s'ils finiront par se mettre d'accord, par sortir un texte cohérent et surtout par le sortir à temps pour que la commission puisse en tenir compte par la suite.

Voilà, je vous remercie, j'ai fait court.

Mme la Présidente. – Merci, Monsieur Etienne. Comme on a dit, vous avez scindé vos travaux, vos propositions en deux parties. La première partie, c'est votre proposition, votre critique et vos suggestions par rapport à la proposition de la commission. La deuxième concernait plus clairement la proposition de résolution sur la table du Parlement wallon, issue du cdH. Le texte plus complet est joint dans les *slides*. Je pense que cette discussion aura lieu en finalité après toutes les auditions; c'est ce que la commission a convenu en débutant ses travaux, vu que ceux-ci doivent nécessairement avoir une influence sur cette proposition de résolution. Je vous remercie.

J'ouvre le débat et l'échange, peut-être en deux temps. Des questions de compréhension davantage sur la proposition.

Mme Cassart s'inscrit dans l'échange?

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Non, simplement, n'écouterait-on pas les quatre intervenants et puis, poser les questions, sinon, cela risque peut-être de durer?

Mme la Présidente. – C'est ce que j'ai proposé à l'entame. J'ai proposé d'avoir une intervention technique de compréhension si nécessaire et puis, nous aurons la discussion globale. J'attendais le ministre, le voilà.

Il n'y a pas de question de compréhension? Merci beaucoup Monsieur Etienne.

La parole est à M. Delwarte, qui est maintenant parmi nous.

M. Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA). – Bonjour à tous. Tout d'abord, merci pour l'invitation. Je remercie toute la commission, la présidente et les vices-présidents.

Le sujet de la PAC est un sujet très chaud, je ne vous apprends rien, on le suit jour après jour au niveau européen, que ce soit avec *Via Campesina* mais également avec l'UMB au niveau du lait. Je suppose que vous avez en tête les différentes propositions faites par la commission. Dois-je aller dans le détail?

En gros, on a aujourd'hui une proposition qui est pour nous assez intéressante sur les constats et sur la forme, peut-être moins sur les moyens. D'abord, je vais parler de nos positions et objectifs pour, après, faire une correction par rapport aux propositions de la commission.

Pour la FUGEA, qui est un syndicat agricole membre de la *Via Campesina*, aujourd'hui, depuis 1992, des agriculteurs ont été soumis à une volatilité des prix très importante et c'est pour nous, aujourd'hui, un point essentiel de la discussion sur la PAC.

La PAC était très intéressante, c'est clair qu'elle a permis au monde agricole de se maintenir au niveau européen mais, aujourd'hui, elle est un peu victime de ses contradictions. Une de ses contradictions est qu'elle n'a pas mis des garde-fous en termes de production, par exemple, les quotas. Il n'y a pas eu, à un certain moment, une réflexion, une flexibilité qui aurait permis d'éviter des surplus comme on en a connu dans le lait mais aussi dans les céréales.

L'absence de régulation efficace, qui est très importante dans notre constat, des pratiques de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution.

De nombreuses externalités négatives sur le plan environnemental, on peut parler des eaux, du sol, on peut parler des aspects liés à la biodiversité, qui sont, aujourd'hui, malheureusement en déclin, ce qui est dû à l'agriculture qui a été poussée vers la productivité à outrance.

Le non-attrait des jeunes agriculteurs vers l'agriculture est aussi dû à une PAC qui n'a pas été à la hauteur et donc, pour nous, c'est vraiment important que dans la nouvelle Politique agricole commune, il y ait une réflexion qui soit menée à ce propos-là.

Que veut-on de cette PAC? Les grands objectifs qu'on veut lui donner, d'abord et avant tout, sont de produire des produits alimentaires de qualité, de garder la vocation nourricière de l'agriculture, ce qui est vraiment essentiel.

Deuxième point aussi essentiel, et aujourd'hui on est très loin d'avoir atteint cet objectif, c'est d'obtenir un prix rémunérateur au niveau des productions agricoles et là, on peut aussi aller dans le détail. On va sur le lait, cela va peut-être un peu mieux aujourd'hui, mais, comme vous l'avez vu avec la manifestation d'hier, nous ne sommes pas du tout contents des prix. Pourquoi? Parce qu'il n'y a pas de régulation qui est proposée. Par contre, dans d'autres domaines comme les céréales, c'est clair que les prix de cette année étaient plus qu'intéressants. Là, on peut aussi discuter, peut-être dans le cadre du débat sur un système un peu contracyclique, si certains connaissent, qui est pratiqué aux États-Unis, qui permet en tout cas de tenir compte des prix payés au producteur et d'éviter de donner aussi des aides publiques lorsque les prix peuvent maintenir la profession.

Troisième point important, c'est la souveraineté alimentaire, respecter la souveraineté alimentaire vis-à-vis des pays tiers. Comme on le sait aujourd'hui, avec les excédents qu'a produit l'Europe, ces excédents ont créé des troubles importants dans les pays du Sud et on ne veut plus que cette PAC, que ce soit sur le premier pilier ou le second pilier, produise ce genre de distorsion.

Pour ce qui est du respect du droit des femmes, contribuer à l'égalité homme-femme dans le secteur agricole, il y a eu des avancées qui ont été faites au niveau de la Région wallonne, c'est clair, mais ce n'est pas le cas partout en Europe. Il est important que dans cette PAC, on tienne compte aussi de la spécificité des femmes agricultrices ou aidantes.

Dernier point important, c'est évidemment le respect de la relocalisation. C'est pour nous très important de venir vers une agriculture qui relocalise la production, la transformation et la consommation.

Donc, j'insiste sur les trois points.

Ce n'est pas rester juste sur une production locale, mais tout l'intérêt dans le milieu agricole, avec des coopératives qui peuvent aussi faire ce travail, c'est de relocaliser la transformation et la commercialisation.

Aujourd'hui, malheureusement, aussi dans le secteur du lait, mais aussi dans d'autres secteurs, on a connu un manque criant de transformation, de recherche d'une valeur ajoutée, ce qui n'a pas permis en tout cas au monde agricole de tirer des revenus suffisants.

En termes de moyens, aujourd'hui, le point crucial dans les futurs instruments de la PAAC, Politique agricole et alimentaire commune, parce qu'il y a aujourd'hui un courant qui suit la proposition faite à un niveau européen, c'est d'aller justement vers une PAC qui ne tienne pas compte que du côté agricole, mais aussi de l'alimentation. C'est pour nous essentiel de maintenir des prix *minimums* garantis au niveau européen.

Aujourd'hui, on l'a vu, avec la volatilité des prix, on arrive bien souvent avec des prix en-dessous des coûts de production et ce n'est pas tenable lorsqu'on a des structures importantes, même moyennes ou petites, de faire face à cette volatilité des prix.

Une révision des normes environnementales, sociales et sanitaires est pour nous aussi importante. On connaît, au niveau sanitaire, tous les dégâts occasionnés par exemple par l'AFSCA au niveau du secteur de la transformation, au niveau des producteurs, au niveau des installations. On a vraiment aujourd'hui beaucoup de problèmes et il n'y a pas une semaine où il n'y a pas des difficultés entre les agriculteurs et l'AFSCA.

Concernant la maîtrise publique et non marchande de la production, on insiste très fort sur la maîtrise publique, c'est-à-dire sur une gestion qui doit être encadrée par le secteur public et non pas par le secteur privé uniquement. Pourquoi? Pour garantir une répartition équitable des différents mouvements, qu'ils soient agricoles, mais également consommateurs, environnementalistes et autres. On aime, en tout cas, que toutes les personnes soient autour de la table pour discuter des enjeux de l'agriculture et certainement de la régulation.

À présent, entrons dans le vif du sujet, ce qui va peut-être en fâcher certains, comme on l'a vu avec le conseil des ministres pour le plafonnement des aides. Vous avez tous vu dans la communication de la commission qu'il y avait le plafonnement des aides qui était proposé par le Commissaire Ciolos et le collège des commissaires. Ce plafonnement des aides, nous y sommes évidemment favorables, on le défend depuis près de quinze ans, il permettrait de récupérer de l'argent qui, aujourd'hui, va dans des poches qui ne sont pas du tout du milieu agricole. Simple exemple, on a inspecté les 42 000 entrées qu'il y a chez nous au niveau de la Région wallonne, les 163 premiers bénéficiaires du budget de la PAC, au-dessous de 200 000 euros, la majorité ne sont pas des agriculteurs. Pour nous, c'est intolérable de continuer ainsi.

Sur les 173 – quand je dis la majorité, c'est vraiment plus que la majorité – on est dans les 70% à 80%, on n'a pas pu les identifier, mais on est dans le domaine des multinationales qui, aujourd'hui, prennent l'argent de la PAC. Là, c'est très surprenant, mais on le sait depuis de nombreuses années, c'est un sujet qui est quand même assez peu débattu.

En tout cas, on ne défend pas du tout le fait que cet argent, que ce soit en Belgique mais aussi en Europe, évidemment — même si le budget de la PAC belge est nettement inférieur par rapport à d'autres pays comme la France... Nous pensons qu'il est important de mettre sur la place publique le fait que la PAC est illégitime en donnant des aides au niveau de la FEADER, vers des multinationales.

C'est totalement intolérable. Il y en a d'autres dans le domaine sucrier, comme La Tirlemontoise, qui a fortement délocalisé vers le Brésil en utilisant cet argent européen pour pouvoir s'installer à l'extérieur. Il y a d'autres exemples au niveau des laiteries, des groupes surtout hollandais qui aujourd'hui bénéficient de ces aides pour la poudre de lait. Cela a été d'autant plus criant pendant la crise laitière en 2009 où, évidemment, les *stocks* ont été très importants. Cet argent a été mis là pour faire des *stocks*.

Dans une certaine mesure, lorsque c'est pour des *stocks*, on est assez d'accord puisque c'est une forme de régulation également de la production, mais encore faut-il nuancer et peut-être aussi plafonner parce qu'on arrive à des sommes qui dépassent l'entendement.

Le plafonnement a été refusé par le Conseil des ministres. Cela, vous l'avez certainement entendu. Le Conseil des ministres européen l'a refusé, il y a quelques semaines. Pour nous, c'est une véritable honte que le Conseil des ministres ne prenne pas conscience qu'aujourd'hui, on peut gagner de l'argent en plafonnant ou, dirais-je aussi, en faisant une dégressivité des aides et, encore mieux, on gagnerait de l'argent, mais surtout on pourrait mieux le distribuer.

Là, j'entendais mon prédécesseur qui parlait justement de la distribution. On peut parler aussi de la distribution interne des pays, mais également entre les pays.

Pour nous, il est aussi intolérable que nos voisins des pays de l'Est ne touchent pas la même aide que nous, pays occidentaux de l'Europe.

Il est important qu'un rééquilibrage se fasse, même s'il va vers le bas mais, en tout cas, il est très important de rééquilibrer les aides pour mettre tout le monde dans la même logique. Pourquoi ? Parce qu'on crée des distorsions. Quand je dis « distorsions », aujourd'hui, on voit que certains produits arrivent très facilement à l'intérieur de l'Europe, mais dans des régions évidemment qui ont des législations qui sont beaucoup plus laxistes que les nôtres en termes sanitaires ou en termes environnementaux, malgré le fait qu'on se retrouve en Europe.

Le problème est encore plus complexe parce que nos frontières sont assez perméables. Que ce soient l'Ukraine ou le Maroc, aujourd'hui, ce sont de véritables dangers futurs pour garder nos productions au niveau européen et nos prix.

L'interdiction – là, on est très ferme aussi depuis de nombreuses années – de la culture, de l'importation et de l'exportation d'OGM au niveau de l'Europe, pour nous, ce doit être intégré également dans la Politique agricole commune.

Pour l'arrêt de la spéculation sur le foncier, là aussi, on peut avoir une réflexion importante sur la PAC, qui a favorisé certains secteurs par des primes parfois exagérées. C'est pour cela qu'il est important de revenir à une distribution qui soit plus équilibrée au sein des producteurs. Je vous rappelle que certaines productions ne sont pas primées, comme par exemple les maraîchers. Il est important de redistribuer ces aides afin d'éviter une spéculation sur le foncier. Certains agriculteurs, qui étaient plutôt en culture, ont touché beaucoup d'argent via la PAC, ce qui les a rendus plus « forts » au niveau financier, ce qui a permis un regroupement très important et une concentration excessive au niveau du foncier dans certaines régions qui sont intéressantes d'un point de vue du sol.

Conditionner la production et l'importation de cultures destinées aux agrocarburants — évidemment, pour nous, les agrocarburants ne sont

pas la priorité. C'est avant la priorité nourricière. Il est urgent, aujourd'hui, de donner un cap, qu'il y ait une production locale, qu'il y ait une production qui favorise une alimentation de qualité et qui soit mangée au niveau local, avec même une plus-value.

Il y a d'autres choses importantes qui ont été mentionnées.

Je pense que j'ai déjà dépassé mon temps.

C'est un peu court pour discuter d'une PAC, surtout que c'est un sujet complexe, mais on en rediscutera tout à l'heure.

Deux points encore importants sur la communication. Tout d'abord, l'actif. L'actif, pour nous, est un très bon point.

Enfin, on pourrait donner de l'argent aux agriculteurs et non pas aux multinationales, cela nous semble plus qu'essentiel.

On propose une définition des actifs au sein de notre organisation européenne. Le *minimum* est de justifier 50% des entrées au niveau agricole, sur une année. Si une personne peut justifier 50% de ses entrées venant de l'agriculture, pour nous, c'est un actif agricole ou 50% de son temps de travail, ce qui est aussi une nouveauté, mais ce qui permet, en tout cas, une certaine installation des gens qui pourraient travailler mi-temps, qui veulent s'installer en agriculture. Donc, un volume de travail de 50% *minimum*.

Et un troisième point qu'il ne faut pas négliger aujourd'hui, c'est l'idée du salarié indépendant, peut-être pas lui donner une notion de «un», mais peut-être de premier «un» et puis «un demi», *et cætera*, mais, en tout cas, de valoriser aussi les actifs, qu'ils soient indépendants ou salariés, ce qui ferait du bien dans nos fermes, quand on voit la surcharge de travail qu'on connaît.

Cette idée d'actif est vraiment très importante, puisqu'elle permettrait de réorienter la PAC vers des aides qui vont directement aux agriculteurs et pas aux multinationales.

Le troisième élément, ce sont les biens publics. Biens publics, plafonnement, actifs, les trois orientations qu'on soutient au niveau de la commission.

Au niveau des biens publics, c'est clair qu'il faut se diriger vers une agriculture plus environnementale, plus sociale. C'est pour nous important de coupler les deux. Parce que ne parler que d'environnement sans le social n'a pas beaucoup de sens. On défend aussi cette idée de biens publics, sans partir vers une marchandisation comme on connaît aujourd'hui avec le carbone, l'idée de donner une valeur, par exemple, à la rivière, à un arbre, cela pourrait être évidemment très dommageable au milieu agricole et à la biodiversité en premier lieu. Mais plutôt de le valoriser en disant qu'une agriculture de subsistance, une agriculture vivrière, une agriculture paysanne, aujourd'hui, permet de maintenir un environnement de qualité et attractif au niveau des zones rurales.

Évidemment, au niveau de l'analyse de la communication de la commission, il y a un point assez négatif pour nous, c'est le côté de la régulation. On le connaît aujourd'hui sur le lait. Le texte est éminemment vide. Il n'y a absolument rien sur la régulation. C'est un gros problème parce qu'on sent vraiment, aujourd'hui, un courant ultra libéral qui est présent dans les couloirs de la commission, que ce soit au conseil, mais également au Parlement européen. Le rapport Nicholson pour lequel on manifestait hier à Bruxelles est un bel exemple, vu qu'il y a déjà 300 amendements sur ce rapport lait et très peu de chance de voir venir une régulation des productions.

Mme la Présidente. – Je vous remercie, Monsieur Delwarte.

Même système que tantôt, s'il y a des parlementaires qui ont des questions de compréhension, ils peuvent les poser maintenant, sinon nous avons tous suggéré d'ouvrir le débat et les échanges après avoir entendu tout le monde.

Il n'y a pas de demandes.

Si vous avez un texte, n'hésitez pas à le transmettre à la secrétaire pour copies.

La parole est à M. Destain, Directeur général faisant fonction du Centre wallon des Recherches agronomiques (CRA-W).

M. Destain, Directeur général faisant fonction du Centre wallon de recherche agronomique (CRA-W). – Merci, Madame la Présidente, et je remercie les membres de la commission d'avoir souhaité entendre le point de vue de la recherche.

Qu'est-ce que la recherche peut apporter en matière d'orientation stratégique? Qu'est-ce que la recherche peut apporter pour l'application de la nouvelle PAC? C'est ce que je vous propose de voir.

Dans le *slide* que j'ai produit pour vous, j'avais repris l'organisation du centre. Je pense que vous pourrez en prendre connaissance, je ne vais pas faire de commentaires sur cet aspect-là pour passer directement aux activités de recherche et aux

activités qui peuvent avoir une incidence sur l'adaptabilité des exploitations agricoles à un contexte changeant.

Il faut vous dire que le programme d'activités du CRA-W est déposé pour trois ans. Il est validé par le Comité d'orientation de la recherche et, en 2010, il était axé autour de cinq thématiques :

- l'amélioration du cadre de vie, la préservation de l'environnement et la production durable. On voit déjà des thématiques qui vont être reprises dans la déclaration de la commission sur la nouvelle PAC ;
- l'amélioration de l'alimentation humaine, la préservation de la santé des consommateurs et aussi – et je crois que c'est de plus en plus important – de pouvoir comprendre leur comportement pour pouvoir répondre à leurs besoins ;
- la diversification des produits et les usages, l'amélioration de la compétitivité des producteurs, des entreprises de transformation et, finalement, aussi de distribution ;
- l'adaptation des espèces, des pratiques et des systèmes de production à des contextes changeants, qu'ils soient climatiques ou politiques ;
- et, *in fine*, pouvoir éclairer sur ces points la décision des acteurs publics et privés.

Finalement, le domaine d'activités CRA-W va de l'amont de la production jusqu'à l'aval, en passant par la transformation et en se préoccupant aussi du consommateur.

Maintenant, plaçons-nous dans une optique d'évolution de la PAC et des nécessaires évolutions, au jour le jour, de la recherche. Il faut savoir que quand on fait de la recherche, on doit faire constamment de la prospective. On doit identifier de nouvelles thématiques qu'il faudra approfondir et développer.

Je vois quatre axes :

- le premier axe est le développement d'une nouvelle agriculture ou d'une nouvelle réflexion sur l'agriculture, que j'ai appelée à haute intensité écologique, et que je vais préciser par la suite ;
- l'adaptation bien sûr aux changements globaux ;
- la valorisation et la transformation des productions. Trop souvent, les recherches sont menées sur l'aval mais la transformation est insuffisamment prise en compte ;
- quatrième point, que l'on va retrouver aussi d'ailleurs dans la déclaration de la commission, le développement territorial et les services écosystémiques, c'est-à-dire les services que l'agriculture peut rendre, autres que son service de production : quels sont les services à la société qui peuvent être associés à l'activité agricole ou à l'occupation du territoire par les agriculteurs ?

En ce qui concerne l'agriculture à haute intensité écologique, elle doit répondre aux deux objectifs qui sont développés aussi bien dans la proposition de la commission que dans la proposition émanant du Parlement wallon : d'une part, une production alimentaire qui doit être suffisante, qui doit être viable pour le producteur, qui doit être sûre pour le consommateur et, d'autre part, une gestion durable des ressources naturelles. Cela devient quasi crucial à l'heure actuelle. On sait que ces ressources naturelles sont en voie de raréfaction, il faut s'en préoccuper.

Dans ces thématiques-là, ce que nous avons déjà entamé comme réflexion et comme recherche concerne les agrosystèmes et leur fonctionnement. On parle beaucoup de biodiversité, et mon prédécesseur en a parlé à juste titre. Il y a la biodiversité qui est relative au nombre d'espèces, la biodiversité générale, mais il y a aussi la biodiversité fonctionnelle qui fait qu'un système tourne de manière la plus harmonieuse possible, en l'occurrence, le système agricole.

Par exemple, je dirai que dans les sols agricoles, les micro-organismes, le nombre d'espèces d'une part peut très fort évoluer en fonction du type de culture et, d'autre part, beaucoup de micro-organismes présents dans les sols, à l'heure actuelle, ne sont même pas encore connus ni identifiés. Il y a donc là un potentiel à exploiter pour faire en sorte que les pratiques agricoles puissent s'améliorer.

Il faut être extrêmement économe et faire attention au recyclage, à la limitation des apports, que ce soit des nutriments pour les plantes ou des aliments pour les animaux. Il faut pouvoir aussi – et c'est présent dans nos préoccupations, dans beaucoup de nos projets de recherche – développer des systèmes d'aide à la décision qui peuvent donner des recettes applicables immédiatement. Il faut, pour nous, et en Région wallonne c'est une priorité, une bonne articulation entre les productions animales et végétales. Je pense que nous avons là des atouts. Contrairement à ce qu'on entend parfois, nous sommes loin, en Région wallonne, d'une agriculture industrielle. Nous avons encore une agriculture qui est fortement liée aux sols, avec de la prairie et donc, des potentialités du point de vue valorisation à travers les productions animales qui ont une connotation, pour le consommateur et pour la société, très positive.

Bien sûr, des thématiques comme les économies d'énergie, la limitation des gaz à effet de serre, la protection de l'environnement, sont incluses. J'y ajoute la diversification des cultures et nous verrons que nous avons encore du potentiel pour retrouver peut-être des cultures qui ont été abandonnées pour des raisons essentiellement économiques. Il y a peut-

être un climat politique et économique qui est changeant au niveau du monde et en tout cas en Europe, et nous devons en profiter.

Le maintien de la diversité génétique est également important. Avoir des banques de gènes, rassembler les anciennes variétés, que ce soit dans le domaine fruitier, que ce soit dans le domaine des céréales, me paraît préparer l'avenir : avoir des gènes, notamment des gènes de résistance à certaines maladies, que l'on peut à certains moments avec les nouvelles techniques, identifier, et que l'on pourra introduire, notamment par des croisements dans des variétés commerciales actuelles.

Développer tout un système de stratégies alternatives de lutte contre les pathogènes, les champignons, les insectes, contre tous les ravageurs, est important. Cependant, cette stratégie alternative, elle doit reposer sur une bonne connaissance des cycles et, éventuellement, ne plus recourir à une lutte chimique systématique. En tout cas, il ne faut pas vouloir exterminer toutes les populations de pathogènes ou de pestes qui seraient en- dessous du seuil de nuisibilité. Cela est très important.

Quant à l'adaptation aux changements globaux, il faudrait développer des indicateurs de durabilité et de résilience des agrosystèmes. Comment nos agrosystèmes actuels résisteront à des chocs ? La PAC, effectivement, est un choc économique. Il faut pouvoir s'y adapter, mais il faut pouvoir aussi mesurer comment ces systèmes vont réagir aux changements climatiques qui sont annoncés. Je pense qu'on a trop peu d'indicateurs fiables.

En ce qui concerne la Région wallonne, je vois aussi le problème de l'approvisionnement en protéines de nos exploitations d'élevage. Pour le moment, nous sommes largement tributaires de l'exportation de protéines alors que nous avons certainement un potentiel de développement.

Le bien-être animal est intégré dans notre recherche. C'est une priorité, une attente sociétale et, pour vous donner un exemple, nous avons entrepris des recherches, notamment pour trouver des alternatives à la castration du porc.

La gestion des risques agricoles, on en a déjà parlé. Ces risques sont économiques, bien sûr, mais ils sont parfois aussi environnementaux. Il faut donc pouvoir les quantifier.

En ce qui concerne la valorisation et la transformation des productions, je pense que produire, c'est produire pour des marchés spécifiques. Il faut connaître, dès le début de la production, quel sera le débouché. Il faut pouvoir tracer et authentifier les productions, qu'elles soient d'origine conventionnelle, qu'il s'agisse des produits de l'agriculture biologique. Il faut avoir une certitude quant à cette origine. C'est important.

Pour ce qui est de l'identification des molécules d'intérêt, on sait que la chimie du végétal est en pleine progression et sera un atout que nous pourrons défendre et, bien sûr, les valorisations non alimentaires des produits, mais j'insisterai même plus sur les coproduits car on ne peut pas se lancer sur le marché avec des produits de la bio-énergie que l'on voudrait développer ou des biomatériaux sans donner la priorité aux co-produits, parce que la nécessité d'avoir une alimentation en suffisance reste toujours une préoccupation.

Quant au développement territorial et aux services écosystémiques – c'est le dernier point que je développerai – il faut que l'on soit attentif aux marchés de proximité. Mais, pour cela, il faut des outils. Il faut peut-être que l'on mette à la disposition des agriculteurs qui veulent se lancer dans ces activités, des pilotes pour permettre d'encadrer, pour produire. Il y a les normes. On a parlé de l'AFSCA, mais il y a les normes alimentaires, les normes d'hygiène qu'il faut pouvoir respecter et, là, des unités pilotes sont peut-être à développer.

Quantifier physiquement et financièrement les services écosystémiques – j'ai parlé de gestion du paysage, de stockage du carbone, de la biodiversité – c'est quelque chose d'assez délicat et je crois que nous nous préparons maintenant à développer des indices qui seraient pertinents.

Tout dernier point, c'est la certification environnementale de l'exploitation agricole. Il faut savoir que dans des pays voisins, dont la France, il y a des propositions de législation pour reconnaître, sur base d'une norme ISO, la certification environnementale des exploitations agricoles : c'est-à-dire le plus qu'elles peuvent apporter à l'environnement, les activités qui sont développées. Je crois que c'est quelque chose que nous essayons, à travers différents contacts, et notamment de projets INTERREG, de susciter aussi auprès de nos agriculteurs. Cela doit être un peu des démarches volontaires des exploitants agricoles.

Mme la Présidente. – Je vous remercie, Monsieur Destain, pour votre éclairage assez spécifique sur la PAC.

Je redemande aux parlementaires s'ils ont des questions de compréhension vu que votre présentation était un peu plus technique. Il me semble que non. Ce n'est pas le cas.

Je vous remercie et je vous inviterai à prendre part à la discussion, à la fin.

Le dernier intervenant, pour aujourd'hui, est M. Schöpges, Vice-Président du MIG (*Europan milk board*), organisation belge qui s'inclut dans l'*European milk board*. Il est également Président de la coopérative Faircoop.

M. Schöpges, Vice-Président du MIG (*Europan milk board*) et Président de la coopérative Faircoop. – D'abord, je veux me présenter.

Je m'appelle Schöpges Erwin. Je suis producteur de lait actif, c'est-à-dire que j'ai une exploitation à Amel, à 500 mètres de chez M. Edmund Stoffels. Il peut vraiment prouver que je suis quelqu'un du terrain. Je suis très fier que notre organisation, la MIG, ait été invitée aujourd'hui.

La MIG, c'est quoi ? C'est une organisation indépendante des producteurs laitiers. Il n'y a pas d'ouvriers ni d'employés. Tous les gens qui travaillent chez nous sont des volontaires.

La MIG a organisé plein de manifestations l'année passée et il y a deux ans, au niveau de Bruxelles, avec le soutien de la FUGEA. C'est la seule organisation qui nous a soutenus pendant toutes ces manifestations. On a été responsable aussi de l'épandage du lait à Ciney. Je crois que, là, on a montré que la majorité des producteurs laitiers soutiennent les revendications qu'on défend.

Moi, je me suis positionné un peu autrement, comme les autres intervenants. Je vais peut-être être un peu plus direct.

Je me suis basé sur la proposition de la résolution.

Il y a des bonnes choses dedans, mais il y a aussi des choses qui m'ont vraiment touché très fort et je crois qu'il faut travailler là-dessus parce que, je crois que la production laitière en Wallonie est en danger. Pour cela, il faut trouver des mesures pour l'avenir.

Une chose qui est très bien, ici, c'est une agriculture familiale à taille humaine, innovante, diversifiée et répondant aux attentes des citoyens et respectueuse. Je crois que cela doit être le but de tout le monde, de défendre cela.

Une chose m'a choqué quand j'ai lu cela et j'en ai parlé à mes collègues et nous nous sommes posé la question suivante : est-ce vraiment cela qu'on veut dans la vie ? Vous marquez ici : *« Le maintien des aides directes qui doivent continuer à jouer un rôle fondamental dans la formation des revenus »*. Désolé, ce n'est pas cela que je veux. Moi, je ne veux pas vivre des aides. Moi, je veux avoir un prix pour mon lait qui couvre les frais. Moi, je ne veux pas être esclave des primes, esclave des industriels parce que, avec les primes que vous me donnez, vous m'avez à chaque fois en mains. Si quelque chose ne va pas, hop !, on diminue les primes.

Ce ne sont pas les primes qui vont sauver notre agriculture. Les gens et surtout les jeunes, ils investissent beaucoup d'argent et prennent des crédits qu'ils ne savent pas rembourser. Si cela continue comme cela, que va-t-il se passer ? Les exploitations vont être dépendantes des banques. Elles, elles vont avoir la main sur la ferme. Vivre des primes, je crois qu'aucun secteur pense comme cela.

D'abord un prix pour le producteur et après tout le monde peut faire son bénéfice dessus, là, on n'a rien contre.

M. Delwarte a déjà parlé des primes. Moi, je me suis informé un peu sur Internet. Là, il y a une page – *http ://farmsubsidy.org* – où on voit les primes que les industriels touchent :

- Tirlemont, la sucrerie, 423 millions d'euros ;
- Corman S.A, vous connaissez bien, qui appartient à Bon Grain, une société française, c'est-à-dire ce ne sont pas des Belges, 334 millions d'euros ;
- Campina, des Hollandais, 130 millions d'euros ;
- *Cargrill*, 95 millions ;
- AVV, 81 millions ;
- la banque KBC, 75 millions d'euros ;
- Callebaut, 21 millions d'euros ;
- Lactalis, une société française, 25 millions d'euros.

Quand vous faites l'ensemble, ce sont des industriels étrangers qui sont ici et ce sont eux qui prennent tout l'argent au niveau des primes. Je crois qu'il faut se tracasser à ce sujet-là. Est-ce vraiment cela que l'on veut ? Je crois que vous avez la possibilité de surveiller tout cela mieux que moi, mais je veux vous informer quand même : regardez à cela. Il faut bien le savoir. Les « primes fondamentales » : est-ce qu'on se bat pour ces industriels ou est-ce qu'on se bat pour l'agriculture ? C'est très important et je crois que c'est essentiel pour l'avenir.

Point suivant, « les outils de gestion de marché indispensables », c'est bien. Cependant, moi, je m'attends à des propositions concrètes. Défendre cela, c'est bien, mais je crois qu'il faut concrétiser l'affaire.

Je vais vous expliquer brièvement, mais c'est expliqué plus en détails dans les papiers de l'EMB.

D'abord, la commission propose qu'à l'avenir chaque pays puisse faire n'importe quel système qu'il souhaite : c'est-à-dire qu'il n'y aura plus une gestion de la production laitière en Europe. Par exemple, c'est décidé – et c'est comme cela dans la

proposition – pour les Allemands, il n'y a plus de régulation. Les Allemands disent à leurs exploitations : « *Vous pouvez produire autant de lait que vous voulez, on va reprendre tout et on va le transformer* ». Les Français parlent de contractualisation. Comment est-ce que vous voulez régler un marché européen si chaque pays, en Europe, a un système différent ? C'est essentiel, et j'espère que le ministre défendra, à l'avenir, devant ses collègues européens, l'idée de placer un même système dans chaque pays. Sinon, un pays va casser le marché des autres, un fermier va se bagarrer avec l'autre et ce n'est pas cela qu'on veut pour l'avenir.

Comment est-ce qu'on peut changer tout cela ? Il faut, à l'avenir, au niveau européen, une agence de *monitoring*. Là, il y a des producteurs qui doivent être présents. Ce sont eux qui décident avec des calculs. Cela se fait partout. Là, on définit les coûts de production pour l'agriculteur. Les laiteries doivent également en faire partie. Les laiteries, elles, vont définir les volumes à produire. C'est simple. Tous les trois mois, on peut modifier les volumes. Un pour cent en plus, un pour cent en moins.

On a fait un calcul. Vous allez le voir dans les documents. Il y a un corridor de prix, par exemple, c'est entre 35 et 40 cents. De cette manière, on voit vraiment : s'il y a trop de lait, le prix baisse et il faut diminuer la production. C'est facile à gérer.

Troisièmement, il faut que les consommateurs soient représentés. Il ne faut pas que nous créions un cartel entre nous, avec les laiteries et les agriculteurs. Les consommateurs doivent surveiller aussi que le prix, pour eux, soit un bon prix, qu'ils puissent aussi vivre et qu'ils puissent acheter.

On le voit très bien avec le système canadien. Au Canada, le producteur touche plus qu'en Amérique, mais le consommateur paie moins pour le produit que les Américains. Là, on voit, une fois encore, que les industriels s'enrichissent et que les producteurs ne reçoivent rien de tout cela.

On veut que le politique fasse l'encadrement juridique pour mettre tout cela en place. C'est bien expliqué dans les documents. Je ne veux pas aller dans les détails.

La suppression des quotas est programmée, mais il faut mettre un autre système en place. Je crois que si on ne trouve pas une mesure de régulation, surtout ici pour la Wallonie, croyez-moi, il n'y aura plus de production laitière, de moins en moins. Il y a quelques industriels, des exploitations à 400, 500 vaches. On voit déjà maintenant que beaucoup de jeunes – même les jeunes – arrêtent la production laitière et font des céréales, des pommes de terre ou autre chose.

Je crois qu'il faut que tout le monde s'en rende bien compte. Le lait est une matière première. Qu'a-t-on encore dans notre région comme matière première qui a une valeur ? Rien ! Il n'y a que les produits agricoles. C'est l'or qu'on a. Qu'importe si c'est de l'orge, de l'avoine, du lait ou de la viande. Cela, ce sont les matières premières qu'on a encore dans notre pays. Il faut les sauver. Il faut les garder et les sauver avec toute la force qu'on a.

Le point suivant concerne le renforcement du pouvoir de négociation des producteurs. C'est décidé, mais ce qui est très important, c'est qu'il faut s'organiser devant les laiteries et non dans les laiteries. Il faut que les laiteries, si ce sont des coopératives ou des indépendants, des industriels, ne soient pas nommées coopératives. En effet, on voit déjà maintenant que dans les coopératives, il y a des actionnaires et il y a du capital de l'extérieur qui est mis dans les grandes laiteries. Ce sont eux qui veulent uniquement des bénéfices, qui veulent une rente et vite. Ils veulent avoir du bénéfice. Pour cela, il faut que nous nous organisions avant les laiteries.

La MIG, on a déjà créé un Office du lait avec l'*European milk board*. On a déjà créé une organisation des producteurs indépendants où chaque producteur belge doit être dedans.

Nous avons décidé aussi qu'uniquement rouspéter ne servait à rien. Vous pensez : « *Oui, il raconte des choses sur les laiteries* ». On doit reprendre notre destin en mains. Il faut recommencer à valoriser, à commercialiser notre produit. Actuellement, il n'existe presque pas de marque qui appartienne au monde agricole. Je crois que c'est cela le plus important. Il faut recommencer à créer des marques parce que sinon on devient dépendant des industriels et des grands marchés.

Ici, je veux remercier aussi tous les députés, tous les parlementaires et surtout le ministre pour l'aide qu'il a mise en place avec les 1 000 euros pour chaque agriculteur qui fait de la vente directe via sa ferme ou qui crée une coopérative et qui, comme cela, commence sa commercialisation.

Cela se dit facilement « créer une commercialisation », « rentrer dans une commercialisation ».

On a fait la preuve. On a demandé à toutes les laiteries, les coopératives, les indépendantes et les autres comme Delhaize, comme Carrefour. On leur a dit : « *Voilà, cela, c'est notre boîte. Mettez-nous le lait dans la boîte et nous, nous occupons de la commercialisation* ». Toutes les laiteries en Belgique ont refusé de travailler avec nous. Toutes ! Je crois qu'il y a des laiteries aussi en Wallonie qui touchent des subventions de la Région wallonne et, elles,

elles refusent de travailler avec un groupement des producteurs – entre 400 et 500 producteurs de toute la Belgique. Ils refusent de travailler pour ces gens. Ils préfèrent travailler pour Aldi, pour Delhaize, pour n'importe qui, mais ils refusent de travailler. Alors, qu'est-ce qu'on a fait ? On ne voulait pas arrêter le projet. Donc, on était obligé d'aller à l'étranger. Pour cela, on était obligé de travailler avec Luxlait. Qu'est-ce qui passe maintenant ? On est attaqué par tout le monde, comme par M. Pierre Ska. Je trouve qu'il est honteux de faire ce qu'il fait actuellement. Le CRIOC nous attaque de toute part parce que nous sommes obligés de travailler avec une laiterie luxembourgeoise. Je trouve que ce n'est pas correct. Je crois qu'il faut rappeler ces personnes à l'ordre. Qu'est-ce que vous voulez faire ? On n'avait pas de possibilités pour travailler en Belgique. Je veux insister là-dessus.

De plus, nous avons trouvé un accord avec la laiterie de Luxembourg pour que le volume qui sera vendu en Belgique sous la marque Fairebel, soit repris ici sur le marché belge. Je crois que c'est tout à fait correct et c'est comme cela qu'il faut travailler. Dans les prochaines semaines – il y a déjà un accord – le premier lait de la Belgique va aller au Luxembourg.

J'espère qu'ils vont arrêter et que vous rappellerez ces personnes à l'ordre parce que casser un projet, c'est facile, mais construire quelque chose, là, il faut avoir de la force et le soutien de tout le monde. Je crois que c'est très important.

J'en viens aux grandes surfaces ! Vous avez Delhaize, partout il y a le Delhaize belge, qui dit : « *On veut bien la marque Fairebel, mais on travaille sur la marque Delhaize au-dessus.* » Alors, on revient dans le même système, et c'est la grande force des industriels, la grosse majorité de ce qu'ils vendent dans leurs grandes surfaces est à leur marque, et là, on devient échangeable.

Le lait, il est blanc partout, et c'est le grand danger. C'est pour cela qu'il faut une marque qui nous appartienne et, actuellement, on a de grandes difficultés. On est chez Lidl, chez Carrefour, Colruyt, Champion, Intermarché, où on vend nos produits, mais Lidl nous a fait tellement de pression pour que nous baissions les prix et il est possible que d'ici deux ou trois semaines Lidl arrête de travailler avec nous.

Je vois qu'ici, on voit bien dans quelle situation sont les agriculteurs. C'est bien de renforcer les agriculteurs mais nos ennemis sont nos industriels. Le but de la MIG, le but du Fairebel est d'avoir un prix qui couvre les frais, c'est tout ! Je crois que c'est l'obligation de chaque organisation de défendre cela et cette année, on a su donner, pour cent euros que chaque agriculteur a pu investir dans la coopérative, 23 euros de dividende après la première année. Vous voyez qu'il y a quelque chose à faire ! On a maintenant du lait demi-écrémé, maintenant on a le lait chocolaté, mais on a besoin du soutien de tout le monde pour reprendre la situation en mains.

On nous attaque aussi sur la « Bande des féLAIT », en disant que c'est une marque qui appartient au monde agricole, mais j'espère que vous savez à qui appartient cette marque. Vous le savez ? La marque appartient à la Région wallonne, pas au monde agricole, désolé, c'est clair ! Et qui commercialise cette marque, une marque qui appartient à la Région wallonne ? Une société française ! Qui donc fait les bénéfices ? C'est celui qui fait la commercialisation ! Alors je veux mettre tout cela à jour pour que vous vous rendiez compte de ce qui se passe là-bas et pas uniquement attaquer les gens qui se bougent et qui se battent pour leur produit, mais surveiller les autres. Pour cela, je vous remercie vraiment de nous avoir permis de nous présenter ici pour la première fois, la MIG, ainsi que la coopérative Fairebel. Je suis prêt à répondre à toutes vos questions sur ce sujet mais un grand merci encore pour l'invitation, qui représente la reconnaissance d'une organisation sérieuse, on n'est pas des extrémistes comme on a pu le dire. Nous sommes des constructeurs pour l'avenir wallon, belge, mais aussi pour la garantie d'un revenu correct pour le producteur. Merci.

Mme la Présidente. – Je vous remercie, Monsieur Schöpges, pas seulement pour l'éclairage spécifique que vous avez donné mais aussi pour votre manière claire de nous l'expliquer.

Échange de vues

Mme la Présidente. – Je pense qu'on n'a pas de temps à perdre et je propose d'ouvrir le débat avec des questions que l'on va peut-être prendre par paquets et qui s'adresseront à tous les intervenants d'aujourd'hui.

Avant que l'on ne commence les discussions, je vous transmettrai la liste des intervenants qui vont venir la prochaine fois, ainsi vous aussi, vous pourrez avoir les différents points de vue qui vont nous éclairer, ici, au parlement. D'ailleurs, vous serez les bienvenus à y participer en tant que spectateurs lors de cette commission.

Je vous propose de nous rassembler devant l'hémicycle, vu que nous ne sommes pas nombreux. Ainsi la discussion sera plus directe et nous ne sommes pas obligés de nous retourner.

La parole est à M. le Ministre Lutgen.

M. Lutgen, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine. – Je vous remercie, Madame la Présidente. Je voudrais d'abord remercier les différents intervenants de cet après-midi, pour leur expliquer que si je n'interviens pas dans le débat, c'est parce que les règles sont ainsi faites : les parlementaires sont souverains, comme vous le savez, et ils ont une notion de la souveraineté qui est sans doute encore plus large que ce que la Constitution leur a donné un jour.

Je suis là pour écouter, ce qui est un vrai bonheur, pour écouter aussi les questions parce que j'ai été questionné à de très nombreuses reprises. Si je prends ce qui vient d'être dit par le dernier intervenant, souvenez-vous des débats que nous avons eus et des questions qui m'ont été posées sur ce projet, que je soutiens effectivement de toutes mes forces et donc, n'hésitez pas, tous ceux qui m'ont posé beaucoup de questions, parfois avec une certaine ardeur, de le faire aussi vis-à-vis de M. Schöpges, que je remercie.

Je remercie aussi les autres intervenants et je m'excuse auprès de la FJA de n'avoir pu être présent au départ, mais comme Grégory me l'a dit, on a déjà eu l'occasion de se voir et de s'entendre quelques fois, mais ce n'est certainement pas par manque de respect, que du contraire, à leur égard.

Je n'avais que cela à vous dire, Madame la Présidente, vous êtes contente, je ne parlerai pas, ce qui n'est pas mon habitude. Nous nous sommes rapprochés et ainsi, c'est tous ensemble que nous allons relever le niveau de l'agriculture. Je resterai un peu en dehors de cela.

Mme la Présidente. –Monsieur le Ministre, je ne vais pas vous remercier d'être là puisque vous êtes toujours là, et c'est tout à votre honneur. Vous êtes un ministre bien présent, qui participe, qui est ouvert au travail avec les parlementaires.

La parole est à Mme Cassart-Mailleux.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Madame la Présidente, tout d'abord, je voudrais remercier aussi tous les intervenants qui ont pu nous faire part des différentes positions par rapport à cette proposition de résolution et par rapport au problème qui nous incombe maintenant. Et c'est vrai, cette manière dont cette PAC 2013 va sortir et comment on peut aider à ce qu'elle se dirige le mieux possible pour que le secteur agricole puisse en ressortir avec les meilleurs atouts possibles est important. Je ne veux pas dire qu'on fait un *win-win*, on ne gagne pas dans tous les sens, mais il faut vraiment que ce secteur puisse avoir certains atouts pour pouvoir continuer à persister, à se développer et à fonctionner.

Vous l'avez dit d'emblée, la fonction nourricière reste la première fonction du secteur agricole. Elle apporte d'autres choses ici : la qualité des aliments, la promotion, et donc, un ensemble de secteurs qui s'ensuit et d'emblée, j'ai bien écouté, j'ai été attentive aux quatre intervenants, on a parlé de la marque Fairebel, on a parlé de la marque de la « Bande des féLAIT ». Je rejoins un peu ce fait d'avoir une marque bien spécifique aux agriculteurs, le fait de s'impliquer. On a toujours dit que le problème dans le secteur du lait était aussi un manque de transformation en Région wallonne, un manque de valeur ajoutée que l'on pouvait parfois aussi donner à ce produit qu'est le lait comme la viande, l'orge ou le froment, qui ont des valeurs importantes dans nos matières premières.

Le cheminement que vous avez fait par rapport à ce produit qui est mis en place, qui va évoluer, qui est soutenu par le ministre d'emblée – et sur lequel certains ont peut-être été virulents, d'autres ayant peut-être simplement demandé des informations pour voir comment cela fonctionnait, comment cela se passait et aussi comment on investissait – est important. Je pense que de toute façon, toute manière d'investir ou d'avoir une attitude proactive pour le secteur agricole me paraît tout à fait légitime et indispensable dans les différentes crises que l'on a pu suivre.

Par rapport à une de vos premières réflexions, sur le nombre d'aides, vous l'avez dit, la FUGEA l'a dit aussi, 173 exploitations ont des montants d'aide importants. Et dans ces 173 exploitations, 80% ne sont pas des agriculteurs. On peut parler du plafonnement tant qu'on veut mais je me dis qu'à un moment donné, en Région wallonne, 20% de 173 cela fait environ 35 fermes qui seraient touchées par ce plafonnement puisque les autres ne sont pas des agriculteurs, et donc, je me dis que ce plafonnement ne me fait pas réellement peur parce que je crois qu'il va bouleverser beaucoup plus tout ce qui est agriculture dans d'autres pays que chez nous, en Wallonie.

Donc, y penser me semble indispensable. Maintenant, il y a l'agriculture à taille humaine ; on peut aussi laisser la liberté à chaque agriculteur d'avoir une exploitation avec 100 bêtes ou avec 200 ou avec 300. Je crois qu'à un moment donné, les investissements vont de pair aussi et qu'on ne peut pas non plus donner dans ce plafonnement, dans cette agriculture à taille humaine, tous les chiffres et faire un catalogue car cela reste la liberté de chacun de voir son travail avec son épouse ou seul ou si on a vraiment envie de tenir 200 ou 300 bêtes ou 150 hectares ou faire moins. Je pense qu'il faut quand même laisser une certaine liberté à chaque agriculteur, j'en suis vraiment convaincue.

Par rapport à ce plafonnement qui, pour moi, en Région wallonne, ne touche pas énormément d'exploitations. On parle là de 25 millions d'euros, de 95 millions d'euros, vous avez dit pour la sucrerie 423 millions d'euros, donc, ce n'est quand même pas la majorité des exploitations et on ne parle pas du secteur agricole, on en est bien conscient.

Je crois qu'à un moment donné, il faudra que la PAC future se positionne par rapport à cela et il faudra y être attentif. Première chose.

Deuxième chose, et c'est plutôt à M. Delwarte que je l'adresse car quelques remarques m'ont interpellée. Vous avez parlé de l'aspect de la biodiversité. On est bien conscient que dans le deuxième pilier, il y aura de toute façon une PAC plus verte, pour voir comment on peut améliorer. D'accord pour la biodiversité, mais il faut bien se rendre compte qu'on a, en Région wallonne, tout ce qui est zone Natura 2000. C'est aussi grâce au fait que jusque maintenant – on en a déjà discuté plusieurs fois et le ministre était d'accord avec moi – le secteur agricole a bien entretenu toutes nos régions. Il ne faut pas non plus se dire maintenant qu'on est nulle part dans la biodiversité. Je ne suis pas d'accord. On peut l'améliorer, on peut essayer d'évoluer positivement mais l'agriculture à outrance, je ne la vois pas complètement synonyme de notre Région wallonne. Première remarque.

Vous avez parlé aussi d'une maîtrise publique. J'aurais aussi aimé avoir quelques explications parce que pour le moment, on est dans une maîtrise publique, c'est-à-dire que nous sommes tributaires de DPU et je suis tout à fait d'accord avec quelques intervenants : le fait que le prix du froment ou que le prix de la viande soit cher, cela m'importe peu, c'est le coût de production qui m'intéresse parce qu'on peut dire que le prix du froment est très cher, je peux vous le dire ; en tant que femme d'agriculteur, j'ai fait les comptes, quand je me rends compte de tous les intrants qui ont doublé ou triplé, ce n'est pas une meilleure année qu'une autre. Donc, il faut voir quel est le bénéfice d'une exploitation.

Ce n'est pas parce que le prix du froment est à 250, si son coût revient à 220, voilà ! À un moment donné, il faudra peut-être – et un intervenant en a parlé –, si une spécificité viande bovine-culture fonctionne bien, orienter les aides temporairement ; cela ne me dérange pas, mais ce n'est pas d'après un prix qu'on évolue, et c'est une chose difficile. Se dire que chaque année on va voir comment évolue le bénéfice d'une exploitation en fonction de sa destination, c'est-à-dire les viandes ou les cultures ou le lait et dire qu'on va redistribuer les aides, ce n'est pas aussi simple que cela.

Il faut laisser aussi une marge, un *minimum*, parce que je comprends ce que vous avez dit, vous n'avez pas envie d'aides, je comprends, moi non plus. Quand on a des aides, on est tributaire. Mais je vous dis franchement, je ne vois pas, il faut être réaliste, l'agriculture s'en passer tout de suite. On peut peut-être essayer de travailler à terme, voir comment on pourra faire à terme pour que notre secteur soit indépendant et ne soit plus tributaire de subsides, je suis d'accord avec cela parce que cela m'embête aussi, mais je ne vois pas demain comment on va le faire.

Donc 2013 doit se préparer, parce que cela va être une période de transition, mais il faudra prendre des positions. Et vous avez raison de dire que ce paragraphe vous ennuie. Je le comprends parce que quand on dit qu'on a des aides, cela veut dire que nous sommes acculés à des contrôles, *et cætera*, et donc, qu'il y a une certaine pression sur le monde agricole, et on préférerait, comme un opticien, vendre ses lunettes et avoir sa marge bénéficiaire, point à la ligne. On a un contrôle TVA, on a un contrôle contributions, mais on n'a pas des contrôles tout le temps. Cela, je peux le comprendre, mais je ne vois pas la solution pour demain. On doit peut-être y travailler pour qu'à terme, on arrive à cela, mais pour 2013, ce ne sera pas encore cela ou alors j'ai des illuminations qui vont arriver, mais cela m'étonnerait fortement.

On a dit aussi, à un moment donné, qu'il y avait distorsion par rapport aux pays de l'Est. Là aussi, j'ai peut-être mal compris, mais j'aimerais bien d'avoir un peu votre avis. Quand vous me dites que les pays de l'Est doivent avoir le même montant d'aide à l'hectare, moi, je ne suis pas d'accord du tout. Il faut bien se rendre compte que dans les pays de l'Est, ils ont beaucoup plus d'hectares. Nous, on est une petite région, très petite, où les coûts fixes sont là. Par rapport aux pays de l'Est, on a des coûts fixes tout à fait différents. Les coûts fixes sont chez nous et chez eux aussi, mais on a beaucoup moins d'hectares pour les amortir. Je pense réellement qu'on ne doit pas être tous mis sur le même pied d'égalité, qu'on devra s'adapter, voir du point de vue de la région comment on peut faire.

Maintenant, que les pays de l'Est qui viennent d'arriver aient un peu plus d'aides parce qu'ils viennent, je ne vais pas dire « de nulle part », mais qu'on rééquilibre, d'accord. Mais dire de mettre tous les agriculteurs sur le même pied, moi, je ne suis pas spécialement pour parce qu'on n'a pas la même agriculture, on n'a pas les mêmes contenances, on n'a pas la même manière de cultiver.

Vous avez parlé aussi, par rapport à la PAC, du foncier. Là aussi, je me dis que la PAC peut avoir un rôle à jouer, mais il n'est pas si simple que cela

non plus et il est assez minime. Qu'est-ce qui fait le problème du foncier ? Tout d'abord, il faut avoir une agriculture à long terme. La PAC, il faut bien se rendre compte jusqu'à maintenant, on nous l'a modifiée très souvent. Le bail à ferme, et je sais très bien qu'il est très favorable aux agriculteurs et je m'en réjouis, et ce n'est pas moi, demain, qui ai envie de parler du problème d'une réforme du bail à ferme, mais le foncier est lié aussi parfois à ce problème du bail à ferme.

C'est vrai que la solution du foncier, je l'ai déjà pensée, on en a déjà parlé aussi une fois, c'est qu'il y a des pays voisins qui font certaines choses. On se rend compte que la solution miracle n'existe pas. Il y a le problème de la situation financière, que la terre est une valeur sûre, vous avez des gens qui s'y réfugient. Quand vous avez une offre plus importante que la demande, qu'est-ce que cela fait ? Les prix flambent. La PAC pourra peut-être avoir un rôle à jouer, mais le problème du foncier n'est pas si simple que cela à jouer.

Dernière chose, cela, on en avait déjà parlé, même entre nous, au groupe MR, c'est vrai qu'on avait dit que dans cette PAC, il y aurait une définition de l'agriculteur actif. Elle n'est pas si simple que cela à donner, parce qu'il y a différentes choses. Cinquante pour cent du revenu, c'est ce qu'on avait comme définition avant pour avoir le Fonds d'investissement agricole. Cinquante pour cent du temps, mais ce n'est pas évident de se dire *«Mon épouse ne travaille pas, mais elle travaille à la ferme»*. C'est une définition qui sera difficile à construire, mais il faudra qu'elle ait le culot d'être là, parce que c'est vrai que vous avez parfois aussi des gens, cela ne va peut-être pas toujours plaire ce que je vais dire maintenant, qui ont parfois 75 ans et qui continuent à être actif et qui, dans un sens, par rapport à certains jeunes, ce n'est pas si simple que cela de s'implanter. Là aussi, cette Politique agricole commune 2013 va vraiment avoir un petit axe vers les jeunes parce que, quand on regarde l'hémorragie qui se passe avec le nombre d'exploitations agricoles qui diminue depuis tant d'années, il faudra quand même, à un moment donné, redonner le goût.

On a vu aujourd'hui la grève des enseignants. On se dit qu'il y a peu de jeunes qui ont envie de s'orienter vers l'enseignement. Quand on regarde le secteur agricole, la marge bénéficiaire par rapport aux investissements est très importante. C'est vrai que comparer une ferme à l'autre, ce n'est pas toujours facile. J'en ai déjà aussi discuté ici. Vous avez parfois une ferme où vous avez un fils unique qui l'a reprise et qui a assez facile parce qu'il n'y a pas beaucoup d'investissement ; puis, vous avez parfois quelqu'un qui a voulu s'investir beaucoup, qui a réalisé beaucoup d'investissements. Ce n'est pas si simple de comparer une exploitation à une autre, mais l'objectif est quand même de pouvoir trouver des solutions.

La période transitoire, on en a parlé aussi. Moi, je pense qu'elle doit être la plus longue possible pour – et là, je rejoins vraiment ce qu'a dit le MIG – ne plus avoir de subsides, avoir une marge bénéficiaire, comme par exemple, un opticien qui achète ses lunettes, qui les revend et qui gagne sa vie et puis, c'est tout.

Nous, on produit du lait, on le revend. On gagne notre vie. C'est tout. On produit des céréales, on les vend et on gagne notre vie. Ce serait évidemment beaucoup plus simple.

Dans un premier temps, voilà les différentes choses que je voulais dire.

Par rapport au centre de recherches, j'ai bien aimé l'intervention parce qu'elle nous a éclairés et elle nous a donnés aussi pas mal de choses. Il faut se rendre compte qu'investir dans la recherche et dans l'agriculture est évidemment pour nous aussi l'avenir. On le fait. On doit encore le faire et continuer à voir aussi bien pour la biodiversité que pour des produits pour la transformation parce que, là aussi, on a une marque qui vient des agriculteurs, on sait ce qu'on a dedans.

Quand on voit les émissions qui passent pour le moment à la télévision, on se rend compte qu'on importe parfois des produits qui sont un peu spécifiques, dont on n'est pas toujours au courant et qu'on achète bêtement, parfois sans se rendre compte.

On doit vraiment regarder à la valeur et à la qualité de nos aliments. Là, c'est un bon exemple.

Mme la Présidente. – La parole est à M. Prévot.

M. Prévot (cdH). – Merci aux intervenants de nous avoir effectivement consacrés quelques temps cet après-midi, souvent trop restreints pour pouvoir effectivement balayer l'ensemble du spectre des sujets qui devraient être évoqués.

Quelques réflexions, puis l'une ou l'autre question.

D'abord, par rapport au texte lui-même, l'objectif de ces auditions, c'est aussi et avant tout de pouvoir, au regard du document, savoir quels sont les éléments d'amélioration à y apporter. Nous avions d'ailleurs convenu collectivement que bien que le texte ait été déposé par les parlementaires cdH, c'était collectivement, tous partis confondus, que nous allions améliorer par voie d'amendements le document pour pouvoir aussi, sur une matière

comme celle-là, réussir le même pari qui avait déjà été relevé sous la précédente législature, toujours avec le même ministre, et faire un *consensus* au sein du parlement. Cela peut paraître anodin, mais cela ne l'est pas parce qu'on ne peut pas dire que cela coule toujours de source de pouvoir faire consensus entre les parties de la majorité et de l'opposition. Si c'est possible sur la thématique agricole, il faut s'en réjouir et ne pas considérer cela comme étant d'office une évidence.

J'ai bien entendu, effectivement, le légitime «coup de gueule», je vais l'appeler comme cela, qui a été exprimé avec force, conviction et passion par le MIG par rapport à ce terme «fondamental» et probablement que c'est un qualitatif qu'on devra revoir. Je comprends bien cette logique de ne pas vouloir donner le sentiment d'être dans une situation d'assistanat. Il n'y a rien de plus désagréable, surtout quand on travaille, quand on «boutte», comme on dit en wallon, qu'on essaie de récolter les fruits de son labeur, d'avoir le sentiment de dépendre. C'est vrai que ce régime de primes donne, même s'il est le bienvenu parce qu'effectivement il offre aujourd'hui les «*Baxter*» qui sont parfois bien nécessaires, sur l'objectif de devoir bien entendu s'en passer, je pense que tout le monde sera d'accord. C'est clair. Je crois aussi que tout le monde sera d'accord que dans l'état actuel des choses, pour énormément d'agriculteurs, si pas tous, c'est impossible de s'en passer. L'idée, c'est effectivement de ne pas s'en contenter, pour ne pas rester dans une optique de dire que, pendant les décennies à venir, on restera dans un régime qui ne permettra pas autre chose que des primes sous forme d'assistance ou de l'assistance sous forme de primes. Ce qu'il faut, c'est que cela se fasse progressivement, dans les décennies à venir, pour parvenir à recréer des mécanismes qui permettront de faire en sorte que l'agriculteur soit l'opticien, pour reprendre l'exemple de ma collègue.

J'aurais juste une nuance par rapport à ce que Mme Cassart-Mailleux a évoqué, puisque, revenant sur la problématique des prix, et notamment votre plaidoyer sur le fait que ce qui est important d'abord, bien avant de recevoir des primes, c'est d'essayer d'avoir des prix qui permettent de couvrir les frais. Mme Cassart-Mailleux disait que ce qui est important aussi, c'est surtout de travailler sur les coûts. Si on a des prix qui sont élevés, mais des coûts de production qui le sont tout autant, ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est les deux en même temps. Ce qui est important, c'est que ce soit le delta, évidemment, entre le coût de production et les prix ...

(Réaction de Mme Cassart-Mailleux)

M. Prévot (cdH). – On ne peut pas se permettre d'agir que sur un des deux aspects parce qu'on risque alors, pour dire les choses avec élégance, «d'être couillonné» si on n'aborde le sujet que sous un des deux angles. C'est évidemment la marge, le delta qui doit pouvoir être l'objet de notre attention.

J'ai retenu aussi, dans les interventions, que probablement le document devrait être agrémenté de positions claires, notamment, parce que c'est vrai qu'on n'en a pas parlé, sur la dimension des jeunes agriculteurs, parce que je crois que c'est effectivement essentiel de pouvoir créer les conditions de la relève, mais je pense que c'est FUGEA qui a évoqué la question des femmes agricultrices et des aidantes. C'est probablement une dimension qu'on pourrait rajouter, surtout à la lumière des mesures qui avaient été prises par le Ministre Lutgen, il y a quelques temps, par rapport aussi aux aidantes.

Je pense que cela peut utilement venir compléter le champ de la proposition de résolution, de même qu'un positionnement par rapport à cette question qui peut paraître plus sensible *a fortiori* du plafonnement des aides. Et également sur la question des agriculteurs actifs, c'est aussi une dimension qui pourrait utilement être intégrée. Probablement qu'on va travailler à la rédaction d'amendements pour intégrer ces éléments-là. La recherche également, c'est vrai qu'à la lumière des explications du CRA-W, c'est vrai qu'on a fait ici une proposition de résolution qui était essentiellement orientée sur l'agriculteur lui-même et moins, à la limite, sur tous les champs d'activités qui tournent autour de l'agriculteur. C'est vrai qu'on n'évoque pas la question, par exemple, de la promotion des produits, du soutien d'initiatives telles que celles de Fairebel. Là, je suis aussi indigné que vous de se dire qu'on est obligé d'aller hors frontières pour pouvoir avoir le soutien qu'on aspire légitimement à obtenir. Cette dimension aussi, notamment de la recherche sur les matières, devrait pouvoir aussi être intégrée; à défaut, elle serait effectivement oubliée. Je pense que cela a été jusqu'à présent le cas dans le document et qu'il faudrait l'améliorer.

Comme Mme Cassart-Mailleux, j'ai été surpris des propos de M. Delwarte quand il a évoqué la question des pays de l'Est. Je partage l'opinion de Mme Cassart-Mailleux selon laquelle, à mon avis, une équipollence de l'ensemble des interventions ne paraît pas nécessairement souhaitable parce que les réalités sont aussi différentes.

Vous avez même dit, à un moment donné, dans cette volonté de vouloir faire en sorte que chacun bénéficie de la même intervention: «*Quitte à devoir faire un nivellement à la baisse*».

Est-ce que cela veut dire que vous pourriez plaider pour que la conséquence de cette

uniformisation des aides sur le sol européen puisse générer, pour les agriculteurs wallons, une diminution de leurs propres interventions ?

Moi, c'est en tout cas un élément qui me laisse dubitatif et cela m'intéresserait d'avoir des clarifications ou des précisions, soit parce que j'ai mal compris, soit parce que j'ai peur d'avoir compris.

C'est un élément plus spécifique sur lequel il serait intéressant de pouvoir mettre un peu l'accent.

Vous avez d'ailleurs dit, dans votre intervention, que le conseil des ministres européens avait refusé ce principe de plafonnement des aides en disant : *« C'est dramatique de voir qu'ils n'ont pas conscience de l'impact »*. Je crois que ce qui est dramatique, c'est justement qu'ils en ont bien conscience.

Quand on sent, et c'est un peu comme cela que j'ai interprété à la fois la réflexion de l'un ou l'autre intervenant et les questionnements de Mme Cassart-Mailleux qui disait : *« Actuellement, c'est le public qui a la main. Donc, quel est exactement ce à quoi vous aspirez ? »* Eh bien, j'imagine que votre considération vise à dire, mais si ce n'est pas le cas précisez-là, que sur papier le public a la main ; que c'est lui qui a le pouvoir décisionnel, mais que le pouvoir économique et le *lobby* sont tels que ce sont eux qui sont davantage, de manière effective, à la manœuvre que ne le sont encore parfois les politiques dans leur capacité décisionnelle ; et *a fortiori* quand on voit maintenant le profil des orientations politiques de la Commission européenne.

Il y a certainement là des choses à clarifier.

Je m'en tiendrai à ces quelques considérations à ce stade, mais je me réjouis de voir que, globalement, le texte répond comme colonne vertébrale à un élément alors qu'il peut paraître frustrant, parce que c'est vrai que les réalités, parfois par sous-secteur, sont différentes. Le lait, ce n'est pas la viande porcine et inversement, pas les céréales, *et cætera*. C'est évidemment la vocation un peu globale du texte, c'est que, voulant traiter de l'agriculture au sens large et pas de chacune des filières, il y a des propos qui peuvent paraître parfois trop généralistes par rapport à des spécificités du secteur. Je pense qu'il y a de la marge pour l'amélioration du texte, qui constitue une bonne colonne vertébrale des options à pouvoir collectivement défendre.

C'est vrai qu'après, que pèse potentiellement la Région wallonne dans l'ensemble ? J'ai envie de répondre par l'absurde et par l'exemple puisque, pas plus tard que l'an dernier, on a vu combien un mouvement impulsé à partir de la Région wallonne en matière laitière pouvait faire des petits partout. Ce qui est vrai pour le lait devrait l'être pour la politique.

Mme la Présidente. – La parole est à M. Stoffels.

M. Stoffels (PS). – Tout d'abord, je tiens à remercier les intervenants pour l'ensemble de leur contribution et ce, d'autant plus dans la mesure où ils ont pu dire toute une série de choses en utilisant un langage assez franc parce que c'est de ce type de langage dont nous avons besoin pour casser une série d'illusions et pour faire sortir du non-dit une série de choses qui doivent être dites. Cela me semble être quelque chose de très important que ce soit au niveau de savoir qui sont les principaux bénéficiaires des aides agricoles ou encore par rapport à d'autres questions.

Deuxièmement, pour revenir à la proposition de résolution, je trouve, effectivement, qu'une série de choses ont été formulées dans cette proposition de résolution qui méritent d'être approfondies telles quelles, et d'autres mériteront certainement d'être améliorées, voire d'être amendées. Mais la politique agricole que nous devons mettre sous forme d'une proposition de résolution dans notre parlement va-t-elle se limiter à demander au gouvernement de soutenir une politique européenne ou est-ce qu'elle doit faire un pas de plus en quelque sorte en mettant en œuvre les marges de manœuvre dont nous disposons en matière de compétences, en matière de politique agricole, sur le plan de la Région wallonne ?

Bien sûr, dans un contexte européen, dans lequel nous aurons certainement notre part de discussion, et où nous pourrons impulser une série de choses telles que reprises dans les textes. Mais, d'un autre côté, nous ne devons pas nous contenter tout simplement de faire une série de recommandations au niveau européen. Nous devons aussi mettre en œuvre une série de politiques très concrètes.

Par rapport à la question qui concerne le rapport entre le prix et le coût de production, j'ai lu avec beaucoup d'attention des articles parus sur le thème, en particulier dans le contexte de la production de viande porcine où, effectivement, une proposition n'a pas été favorablement accueillie par les producteurs de viande porcine. Cette proposition disait que le problème ne réside pas dans le prix de vente trop bas mais dans les coûts de production trop élevés. Comment faire ?

Je peux comprendre intellectuellement cette dichotomie entre le prix de vente et le coût de production mais, dans ce cadre très concret, ne risque-t-on pas d'opposer les producteurs de viande

porcine aux producteurs de céréales ? En effet, c'est de cela qu'il était question au départ et, à mon avis, il faut quand même essayer d'éviter ce genre de *scenario* et trouver une formule, une méthode de travail qui permette aux deux producteurs de vivre correctement parce que la solution ne peut pas être d'augmenter la marge bénéficiaire des producteurs de viande porcine et de diminuer la marge bénéficiaire des producteurs de céréales.

Donc, c'est peut-être une quadrature du cercle, je ne sais pas, mais il me semble qu'il faut être attentif par rapport à cette problématique.

En ce qui concerne la discussion que nous pouvons mener au niveau de la Région wallonne et les impulsions que nous pouvons donner pour ce qui concerne la politique européenne, on doit faire tous les efforts nécessaires pour donner à la politique européenne, Politique agricole commune, l'orientation que nous souhaiterions qu'elle ait demain. Mais nous devons aussi nous rendre à quelques évidences : le peu de poids que nous avons dans un contexte de discussions européennes qui s'annoncent, cela ne me plaît pas nécessairement – avoir une politique agricole basée sur une agriculture conventionnelle, avec un manque de mécanismes de régulation. La question est de savoir comment nous pouvons, effectivement, dans ce contexte européen, œuvrer pour que les mécanismes de régulation... Si ce n'est pas le régime des quotas, cela doit être un nouveau régime. Comment peut-on faire face à ce manque de régulation tel qu'il s'annonce à l'heure actuelle ? Est-ce que la solution du Commissaire Ciolos, qui est de permettre le regroupement des producteurs de lait pour regrouper une certaine masse de lait, est la bonne solution ? Des 3,5 % sur le plan européen, voire le tiers de la production par pays, est-ce la bonne position ? Cela reste à creuser, à mon avis. Je souhaiterais aussi entendre nos interlocuteurs sur cette question, bien que je croie deviner ou connaître l'avis de l'un ou de l'autre.

Quand on parle d'avenir agricole, est-ce que l'avenir de l'agriculture, et en particulier la production laitière parce que je connais mieux ce secteur, puisque je vis dans une région laitière, va être celui de la concentration vers des unités de production de plus en plus grandes et donc, des fermes avec 300, 400, 500 vaches et rien d'autre à côté ou avons-nous, en tant que Région wallonne, des marges de manœuvre pour travailler vers une diversification de la production agricole ? L'un n'est pas nécessairement l'opposé de l'autre. On ne va pas pouvoir empêcher l'agriculteur qui souhaitera se lancer dans un avenir avec 300, 400 ou 500 vaches. Mais, à côté de cela, il doit y avoir aussi un avenir pour les autres. Donc, une de mes formules me semble être aussi de favoriser la diversification de la production agricole. Il me semble qu'il doit y avoir, par exemple, de la place pour la commercialisation directe pour la production bio mais aussi pour d'autres thèmes comme la production d'énergie, *et cætera*. Il me semble que, là aussi, c'est une question à creuser.

Je vais en rester là ; peut-être que dans la discussion, je reviendrai sur d'autres sujets. J'ai un peu perdu le fil rouge de ce que je voulais encore poser comme question.

Mme la Présidente. – Pas de problème, Monsieur Stoffels, vous allez le retrouver, votre fil rouge. Vous aurez encore le droit à la parole.

La parole est à M. Dupriez.

M. Dupriez (Écolo). – Merci, Madame la Présidente, et merci aux différents intervenants pour leurs exposés.

J'ai envie de m'inscrire vraiment dans la foulée de M. Stoffels en faisant très peu de commentaires pour pouvoir entendre à nouveau les différents invités. Mais, vraiment, avec l'idée que nous avons à rendre un avis, que nous avons à nous exprimer sur l'avenir de la PAC qui est un cadre global dans lequel *de facto* nous avons à nous insérer en Région wallonne. Cependant, il y a aussi vraiment ce travail à faire sur les marges de manœuvre en Wallonie en matière agricole de façon générale et je voudrais encore – comme j'ai eu l'occasion de le faire encore lundi dernier en commission – pointer cet enjeu considérable pour notre région qui est la réalisation d'un décret-cadre pour l'agriculture et comme d'autres l'ont dit, pour l'agriculture et l'alimentation, qui nous permette de définir un horizon, définir des objectifs, de définir collectivement quel est notre projet pour l'agriculture et l'alimentation dans notre région. Qu'est-ce qui est adapté ? Qu'est-ce que nous voulons voir se développer comme activité agricole chez nous ? Ainsi, nous pourrons nous donner les outils stratégiques pour aller dans cette direction et faire transition vers ce nouveau modèle agroalimentaire. Je pense que c'est un enjeu vraiment indispensable.

Je trouve intéressant de marcher sur deux pieds, de voir ce qu'il y comme revendications à faire au niveau européen, avec le poids que nous avons, et puis, ce qu'il y a comme marges de manœuvre pour nous, en Région wallonne.

Petit commentaire préalable, c'est vrai, certains l'ont évoqué, ce que je trouve absolument sidérant dans le discours de la commission, même s'il y a une petite inflexion, c'est l'omniprésence du mot compétitivité. Cela a quelque chose de quasi délirant dans cette omniprésence dans un contexte où

l'agriculture européenne est archi-subventionnée, comme d'autres agricultures dans le monde. Comment oser parler de compétitivité libérale, *et cætera*, dans un contexte d'un tel niveau de subventionnement ? Il y a quelque chose de quasi schizophrénique dans le discours et de quasi assassin dans les conséquences pour nos agriculteurs et plus encore pour les agriculteurs du Sud. Il y a donc, là, quelque chose d'intrinsèquement idéologique sur lequel je ne vais pas m'étendre mais qui, quelque part, représente une responsabilité politique d'extirper cette obsession sur la compétitivité et nous recentrer sur les vraies missions, les vrais enjeux de la sécurité alimentaire, de la souveraineté alimentaire des peuples de notre planète.

Je vois deux grands enjeux qui ont été évoqués et sur lesquels j'ai envie de vous réentendre, et éventuellement, de façon croisée parce qu'il n'y a peut-être pas toujours *consensus*.

Le premier enjeu est celui de la régulation autour de cette question prix rémunérateur des produits plutôt que prime et, de façon générale, tout ce qui peut faire en sorte que nous ayons des marchés mieux gérés, mieux régulés. Ce qui me frappe, c'est que chez nous, tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut de la régulation, mais on entend rarement des propositions concrètes en la matière. Il y en a eu quelques-unes unes aujourd'hui avec des pistes par rapport au stockage, au prix garanti, éventuellement à des aides contracycliques, une série de choses comme cela, mais on voit bien que, là, par contre, il n'y a pas un *consensus* sur les modalités de régulation qui pourraient être pertinentes pour le futur dans les différentes spéculations. Or, c'est bien d'appeler tout le temps l'UE à faire de la régulation mais, si au niveau des régions, des organisations agricoles, on n'a pas un socle commun de revendications, c'est évidemment difficile. Or, je pense que c'est vraiment un enjeu essentiel de ce qui va suivre.

Ma question est de savoir comment vous réagissez les uns et les autres par rapport à ce qui a été dit, certains allant très loin dans des propositions de régulation de gestion, d'autres beaucoup moins loin.

Le deuxième enjeu, le deuxième pied pour avancer, c'est ce que j'appellerais l'orientation, en lien avec cette histoire de décret-cadre. Notre agriculture, l'agriculture européenne vont changer, vont devoir changer, que nous le voulions ou non, et de différentes façons. Mais c'est mieux quand on choisit le changement. J'ai beaucoup aimé l'intervention et la description des nouvelles missions que s'est données le CRA-W parce qu'on sent bien, Monsieur Destain, qu'il y a une évolution dans les missions et les objectifs que se donne l'institution et qu'il y a une prise en compte de la nécessité de faire transition vers un autre modèle plus durable, pour employer un mot très valide.

La difficulté aujourd'hui n'est pas seulement de dire ce qui ne va pas, de dire vers quoi on voudrait aller, c'est de voir comment on avance et comment on fait transition vers ce nouveau modèle, d'où l'importance de la recherche et là, j'avais envie plus précisément de vous interroger sur l'importance, la facilité ou non d'avoir des cofinancements pour la recherche dans les orientations qui nous paraissent les plus pertinentes. On sait que c'est parfois une grande difficulté parce que pour trouver du cofinancement privé dans la recherche, en général, vous trouvez cela chez ceux qui ont de l'argent, et ceux qui ont de l'argent, c'est par exemple les intrants, et ceux qui vendent les intrants n'ont pas nécessairement intérêt à ce que la recherche aille dans le sens de l'autonomie des agriculteurs, par exemple.

Ce serait donc intéressant de vous entendre par rapport à cela et aussi par rapport à d'autres aspects que vous avez évoqués, tels que l'enjeu protéagineux-oléagineux, par exemple. On a une marge de manœuvre en Région wallonne avec l'article 68 de la directive pour mettre en place des politiques à ce niveau. Avez-vous des propositions ? Avez-vous étudié un peu plus concrètement les possibilités d'agir dans notre contexte ?

Par rapport à l'orientation, j'aimerais vous entendre un peu plus mais surtout, j'ai été frappé qu'à plusieurs reprises, les aspects environnementaux ont plusieurs fois été évoqués d'abord comme des contraintes extérieures. « *On a déjà assez donné, on a déjà fait beaucoup d'efforts* » sont des phrases que l'on entend parfois.

Je voudrais quand même insister sur un enjeu considérable qui est le pic du pétrole et la nécessité pour notre agriculture de changer par rapport à cela. Ce n'est pas seulement pour mieux respecter l'environnement, *et cætera.* C'est d'abord pour sa survie. Les uns et les autres ont parlé du coût des intrants. Oui, le coût des engrais a augmenté et il va augmenter considérablement dans le futur. Comment va-t-on anticiper cela ? Comment va-t-on orienter notre agriculture en soutenant les options qui paraissent les plus réalistes pour que, demain, tout à coup, on ne soit pas confronté, dans le monde agricole, à une situation catastrophique ? Ce ne sera pas seulement : « *Je ne respecte pas l'environnement* », ce sera : « *Je peux continuer à mener mon exploitation ou bien c'est fini pour moi parce que je n'ai pas su m'adapter* ». Je pense qu'il y a là un enjeu de transition écologique capital sur lequel j'aimerais que les avis puissent rebondir.

Mme la Présidente. – Si M. Stoffels le permet, avant de lui rendre la parole, j'aimerais juste ajouter une dimension sur laquelle j'aimerais avoir un retour.

On a déjà situé, aujourd'hui, la politique et l'enjeu agricole au niveau européen. On l'a décliné ou on pose des questions de savoir comment le décliner, de pouvoir le faire vivre et aussi le faire évoluer au niveau wallon. J'aimerais ajouter le niveau mondial par rapport à la responsabilité de cette politique agricole alimentaire du futur. J'aimerais entendre l'avis des personnes les plus intéressées à se prononcer, comme les jeunes, par rapport à des questions de souveraineté alimentaire, par rapport à ce respect non pas uniquement à travers les aides réparties entre États membres, mais aussi par rapport au respect du *dumping* qu'on peut faire par rapport à une surproduction qu'on est en train de promouvoir ou soutenir, en tout cas que l'on n'évite pas pour l'instant. Or, elle peut être néfaste pour nous en lien avec la volatilité des prix, mais elle est certainement néfaste pour d'autres pays, des pays tiers, vers lesquels nos transports, alors, amènent des produits qui, parfois, ne sont pas de qualité.

J'aimerais entendre, puisqu'on nous proclame régulièrement que, vu qu'on est contrôlé par l'AFSCA, on voudrait bien le contrôle aussi aux frontières par rapport aux intrants, par rapport au respect que vous comptez réclamer sur les produits qu'on mène vers l'exportation et comment, en général, vous voyez l'exportation du futur, en lien avec l'OMC et la PAC post 2013. C'est un enjeu qui me semble important.

De cette manière, on aurait lancé le débat sur trois niveaux puisqu'on sait que nous ne sommes pas seuls et que chaque chose en influence une autre. Tout se trouve dans tout.

La parole est à M. Stoffels.

M. Stoffels (PS). – J'ai effectivement retrouvé le fil rouge de mes propos.

Je voulais rebondir sur l'aspect suivant. Toujours concernant la production laitière, je m'excuse parce que c'est celle-là que je connais le mieux, je connais moins les autres.

Globalement, un litre sur sept passe dans la consommation directe, sous forme de lait ou sous forme de lait en poudre, et six litres sur sept passent quelque part dans l'agroalimentaire, dans la valorisation du lait à d'autres fins.

J'ai apprécié l'exemple que M. Schöpges a présenté où les agriculteurs s'organisent entre eux pour avoir, dans le segment de un litre sur sept, une meilleure prise en tant que producteur, qui permette aux producteurs d'être mieux rémunérés pour le travail qu'ils font.

Il n'empêche que six litres sur sept continueront à suivre la filière vers l'agroalimentaire ou vers le pharmaceutique, par exemple. J'imagine mal le secteur agricole, le secteur des producteurs disposer d'un niveau de capital tel qu'ils puissent faire le même exercice dans toutes les filières agroalimentaires, pharmaceutiques ou autres, par rapport aux litres de lait qui passent directement dans la consommation sur lequel ils ont pu agir.

La question que je souhaite poser dans ce cadre-là est la suivante : y a-t-il des projets pour s'organiser de la même façon par rapport à l'agroalimentaire, par rapport au pharmaceutique et par rapport à d'autres industries, parce que la recherche et le développement doivent aussi faire le travail et développer encore d'autres débouchés pour une valorisation diversifiée de la matière première qui est le lait ? Y a-t-il d'autres projets en vue vers ces filières-là ? De quelle manière le politique peut-il appuyer et aider les producteurs à s'investir autant dans ces filières que le politique l'a fait à travers les efforts du ministre par rapport à Fairebel ?

Mme la Présidente. – On pourra faire un deuxième tour, Madame Cassart-Mailleux.

Ce fut une longue liste et de retour par rapport aux ressentis sur vos interventions, mais aussi de questions. Qui se lance ? N'ayez pas de crainte si vous perdez aussi votre fil rouge, je vous rendrai la parole. Qui commence ?

La parole est à M. Etienne.

M. Etienne, Secrétaire général de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA). – Par rapport aux remarques, nombreuses remarques, je pense que c'était plus des positionnements, je ne vais pas trop m'attarder là-dessus.

Sur les questions, j'en ai retenu quelques-unes, notamment la possibilité de regrouper les producteurs : la proposition de M. Ciolos. Je pense que c'est une bonne chose, mais il faut toujours se mettre en tête que cela ne remplace pas – ce n'est pas le but et c'est en tout cas ce qu'on ressent – les systèmes de régulation qui existaient et qu'on connaissait. C'est une alternative qui est donnée pour sans doute redonner plus de poids aux agriculteurs au sein de la chaîne. C'est une bonne chose, mais ce n'est clairement pas suffisant à notre avis. Tout ce qui est bon à prendre, je pense qu'il faut le prendre. C'est nécessaire de redonner la place qui est la leur aux agriculteurs au sein de la chaîne alimentaire, mais ce n'est pas un système qui a pour

vocation de remplacer les systèmes de gestion de l'offre que l'on connaissait.

Il y avait une autre question, dans le même ordre d'idées, en matière de régulation et des prix plutôt que des primes. C'est clair et cela faisait partie de mon exposé. On est tous d'accord, ici, pour dire que l'on préférerait une politique de prix plutôt qu'une politique de primes. Néanmoins, cette politique de prix n'est pas assurée. Je dis que faute de grive, on mange du merle. À la place d'une politique de prix, on a une politique de primes. Cette politique de primes, il faut y faire attention. Elle ne peut pas disparaître du jour au lendemain. Je ne partage pas du tout le fait de raboter et d'équilibrer sur le même niveau les primes au sein de l'Union européenne. Je pense qu'équité et égalité sont deux choses différentes. J'ai pris l'exemple de la ferme, qui est la mienne ou d'une ferme du Hainaut, où on fait encore un petit peu de tout et qui ont des niveaux de primes assez élevés. Or, ce sont des fermes de petite taille. Au niveau du revenu, elles ont bien besoin d'avoir ce niveau de primes assez élevé.

Les outils qu'on propose, c'est clair qu'ils partent un peu dans tous les sens. On avait des outils qui existaient. Il y a eu une volonté de l'Europe de les balayer d'un revers de la main. Or, ils n'étaient pas tous néfastes et on a eu beau les critiquer assez facilement si on prend l'exemple des quotas laitiers dont elle ne voulait plus entendre parler. Les principales critiques qui en étaient faites, c'était notamment le coût pour accéder à ces outils de production. Or, en Région wallonne, on avait trouvé un système qui est le fonds, qui permettait de maintenir le coût et l'accès à ces quotas d'une manière assez réduite.

Quand j'entends mes collègues, jeunes européens, c'est la principale critique qu'ils faisaient aux quotas. Ils ne voulaient plus en entendre parler. Il y avait celle-là et aussi cette autre : « *Laissez-nous produire* ». Au sein des jeunes européens, membres du CEJA, on est aussi FJA, avec nos collègues français, assez isolés sur ces questions-là. C'est assez inquiétant. Ce qu'on retrouve au niveau des décideurs politiques, moi, je le ressens également au sein du CEJA. Le travail qu'on doit faire, c'est évidemment de convaincre les autres.

Les outils, on a trop vite fait de les balayer. C'est cela que je voulais dire. Il ne faut pas réinventer la poudre. Il y a des choses qui existaient. Ils devaient sans doute être aménagés et améliorés. C'est regrettable qu'on ait tout jeté à la poubelle.

À côté de cela, il y a sans doute des nouveaux outils à promouvoir. Certains ont été cités aujourd'hui. Beaucoup faisaient d'ailleurs partie de la réglementation des quotas au sens large. Il n'y avait pas que la limitation de production. Il y avait d'autres outils au sein de la réglementation des quotas.

Sur les bassins de production, c'est clair que ce n'est pas du tout notre volonté. Qui dit bassin de production, dit perte de tissu rural. La volonté de tous, ici, de tous les intervenants, je pense, c'est de maintenir un tissu rural fort, avec une présence d'agriculteurs partout sur le territoire. Maintenant, cela n'empêche qu'il ne faut pas non plus bloquer une certaine liberté d'entreprendre pour certains. Je pense que cela a été dit aussi. Il y a un équilibre à trouver entre des exploitations qui sont peut-être de plus grandes tailles et qui s'orientent peut-être sur des marchés un peu plus lointains et des productions plus locales. Les deux peuvent tout à fait coexister. C'est le maillage et le tissu qui peuvent faire la richesse de l'agriculture.

Cela répond également à la question sur les aspects environnementaux et la transition écologique dont il faut prendre compte.

Maintenant, comme on l'a répété tout à l'heure, la Région wallonne est loin d'être le « vilain petit canard » en la matière. Il ne faut pas tout renouveler et tout chambouler non plus. Il y a certainement beaucoup d'améliorations.

Là, la recherche évidemment est très importante. Elle doit être suffisamment financée et elle doit surtout suffisamment être expérimentée pour devenir accessible aux agriculteurs. C'est sans doute là qu'il y a encore une marge à faire entre la recherche et le terrain et sa praticabilité. Je pense qu'il y a des efforts à faire à ce niveau-là.

Les dernières questions que j'ai retenues, concernaient la souveraineté alimentaire.

Il est clair que – je l'ai dit dans mon exposé tout à l'heure – la vocation des agriculteurs européens, et des jeunes en particulier, n'est pas de conquérir le monde. On a pour vocation de nourrir la population européenne, ce qui nécessite de ne pas produire pour produire, ni de faire du *dumping* sous prétexte qu'on a une agriculture qui est subsidiée à un moment donné. Je pense que le but est vraiment de produire en quantité suffisante, mais surtout en qualité, avec des prix raisonnables pour les consommateurs, mais surtout qui permette un revenu aux agriculteurs.

La question de la souveraineté alimentaire, c'est vraiment la base que défend la FJA depuis toujours.

Maintenant, il est clair que certains marchés se dessinent. Il ne faut pas vouloir les conquérir à tout prix, mais il ne faut pas les nier non plus. Là, de nouveau, il y a un équilibre qui doit être trouvé.

Sur les contrôles aux frontières, on ne peut que rejoindre l'avis. Il faut clairement un contrôle aux frontières, que ce soit pour ce qui rentre et pour ce qui sort. C'est logique que ce qu'on demande aux autres, il faut l'appliquer à soi-même. Maintenant, ce qui nous inquiète plus, c'est vraiment la problématique de ce qui entre. À l'heure actuelle, il y a vraiment, je pense, un problème à ce niveau-là.

Sur les projets, il est clair qu'ils permettent de valoriser, notamment, le lait, mais il y a toutes les autres filières – là, je vais dire que c'est la question qu'on avait posée aux laiteries : *« Sur les six autres litres de lait, comment pouvez-vous faire pour les valoriser mieux que ce que vous ne l'avez fait ? »* Là, il y avait les orientations qui avaient été prises parce que cela payait, mais cela ne paie plus, vis-à-vis des subventions en poudre et beurre. Toutes les orientations des groupes laitiers étaient celles-là avec très peu de valorisation pour le lait belge, chose qu'on regrette évidemment. Maintenant, voilà, on est un peu « Gros Jean comme devant », même si cela s'est sensiblement amélioré, cela reste bien en-dessous d'un prix viable.

Là, il est clair que la marge est plus difficile. C'est la même chose que les laiteries nous ont répondu : *« On n'a pas la marge pour pouvoir investir vers de nouveaux produits »*, chose qu'on n'a pas trop accepté et qu'on regrette amèrement. Si la réponse des laiteries est celle-là, premièrement, il faut vérifier que c'est une réponse franche et sincère et, deuxièmement, si elle est franche et sincère, cela va être difficile pour les agriculteurs de pouvoir valoriser ces six litres de lait.

Je pense avoir répondu à l'ensemble des questions.

Mme la Présidente. – La parole est à M. Destain.

M. Destain, Directeur général faisant fonction du Centre wallon de recherche agronomique (CRA-W). – En fait, en matière de transition vers une agriculture plus écologique, je pense que cette transition a déjà commencé depuis pas mal de temps. Je dirais qu'elle est d'application tant dans l'agriculture qualifiée de conventionnelle que d'agriculture biologique. C'est une réalité.

Il ne faut pas oublier non plus que le maintien, voire même l'amélioration, du niveau de production restera toujours une préoccupation puisque c'est un défi de pouvoir nourrir correctement, avec des aliments sains, une population au niveau mondial qui est encore en croissance.

Je pense que, parfois, il y a la dérive du privé à vouloir rentabiliser rapidement les démarches. L'exemple le plus flagrant, nous l'avons connu avec les OGM. Au départ, c'était une recherche qui était largement publique, dans les universités, dans les centres de recherche, sur la compréhension du génome. Le privé s'est emparé des recettes les plus fructueuses pour eux, c'est-à-dire les résistances aux herbicides, sans se préoccuper du potentiel qu'il y avait à trouver des variétés qui résisteraient mieux aux maladies.

À l'heure actuelle, on commence à s'en préoccuper mais là, je pense que c'est un domaine où le public doit prendre le pas clairement sur des firmes privées.

Quant à l'importance du cofinancement, il est évident qu'en agriculture, et surtout à l'heure actuelle, lorsque l'on fait de la recherche sur le long terme, le cofinancement est très faible. Pourquoi ? Parce que pour les firmes, encore une fois, c'est la rentabilité la plus immédiate qui compte.

Maintenant, cela ne veut pas dire que le secteur privé n'est pas attentif à la recherche. Dans le secteur des intrants, par exemple celui du domaine des fertilisants, les ressources se font de plus en plus rares ; le coût des matières premières est en train de s'envoler et les firmes sont confrontées à des marchés tendus, avec des exportations énormes vers l'Asie. Il y a une réflexion parce que ces intrants sont essentiels, tant pour notre production que pour les productions asiatiques, et on essaie de les valoriser, d'améliorer leur efficience, d'améliorer leur *process* de fabrication, notamment dans le domaine des engrais azotés où on a réduit considérablement l'énergie qu'il faut pour les synthétiser. Mais on se prépare à devoir trouver des alternatives. La meilleure alternative est évidemment le recyclage. Mais celui-ci a une limite, parce qu'à un moment donné, il faudra toujours entrer quelque chose dans le cycle sinon la productivité diminue.

Je voudrais faire une remarque essentielle en ce qui concerne les protéines. Il y a deux niveaux. En fait, il y a un gaspillage de protéines évident, et notamment en nutrition animale. Des enquêtes sont faites dans les fermes, et même dans le secteur laitier où on voit que certaines performances sont atteintes avec des niveaux de protéines qui sont très différents. C'est une préoccupation. C'est l'influence du privé qui propose certains aliments qui sont passablement déséquilibrés et cela nous préoccupe.

Maintenant, ces protéines importées sont très bon marché. Le soja est très bon marché, ce qui handicape la production interne. Nous avons un potentiel et nous avons mené des expérimentations, il y a plus de dix ans, sur des alternatives au soja. Nous avons les pois protéagineux, les féveroles, le lupin, une culture que l'on pourrait développer, et on

pourrait associer des cultures-céréales avec des cultures de légumineuses. C'est une possibilité qui nous permettra de diminuer nos intrants azotés avec une gestion des rotations et, notamment, de la problématique et de la dynamique de l'azote dans les sols, qui est peut-être un peu plus délicate. Mais on a, je pense, des solutions.

Je pense qu'on est en pleine période de transition, on est conscient de cela et on travaille sur le long terme. Heureusement, la recherche, en Région wallonne en particulier, est financée, on peut le dire, dans le domaine agronomique très correctement, et il y a pas mal d'initiatives et de possibilités. Mais pour le privé, c'est la rentabilité immédiate.

Mme la Présidente. – Il reste la question du financement via l'Europe, réclamé à la PAC, dans le sens de la recherche commune par rapport à, par exemple, ces stratégies protéines qu'on pourrait développer au niveau européen. En sachant bien que chaque pays a des apports différents et donc, tout comme on peut le faire par rapport à la question énergétique, on devrait pouvoir se poser la question commune par rapport à la question des protéines. Est-ce qu'il y a là des voix qui montent pour dire qu'en dehors des financements pour l'agriculture, il faudrait dégager clairement quelque chose pour la recherche en lien avec les enjeux ? Les enjeux sont toujours cités en amont de toute explication de la PAC.

M. Destain, Directeur général faisant fonction du Centre wallon de recherche agronomique (CRA-W). – Oui, je pense qu'évidemment, il y a une dynamique qui est en train de se créer au niveau de l'Europe, et notamment au travers des appels à projets européens qui réunissent des équipes performantes. Il faut aussi dire que la donne est en train de changer parce que les pays qui avaient des avantages au point de vue de la production des protéines, et qui étaient situés plutôt dans le sud de l'Europe, sont confrontés à l'heure actuelle à des problèmes liés à la disponibilité en eau. Et c'est quelque chose qui fait que nous avons peut-être un potentiel. On voit des cultures de tournesols, par exemple, qui sont très dépendantes de l'eau, et elles représentent peut-être pour nous des opportunités. C'est une réalité aussi pour le maïs qui est en train de remonter vers le Nord, et ce n'est pas tant à cause du réchauffement climatique que de la disponibilité en eau.

C'est un grand challenge ! L'eau, l'approvisionnement en eau et l'eau pour les cultures, cela représente un vrai challenge pour l'avenir.

Mme la Présidente. – Je vous remercie, Monsieur Destain.

La parole est à Monsieur Schöpges.

M. Schöpges, Vice-Président du MIG (*Europan milk board*) et Président de la coopérative Faircoop. – Pour moi, beaucoup de choses vont dans le mauvais sens. Je crois qu'on discute ici sur le lait et pas sur les cultures, c'est pour cela que je suis venu ici. Si c'est la PAC, je n'ai pas de problème.

Madame, vous avez dit tout à l'heure, et cela m'a frappé, que les coûts de production pour un fils unique ou pour trois, quatre frères et sœurs, cela fait une différence pour calculer les coûts de production. C'est un revenu différent, peut-être plus facile, mais j'aimerais que vous me réexpliquiez ce que vous avez dit.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Non, ce n'est pas cela que je voulais expliquer. Vous savez les aides actuelles, vous avez un coût de production, c'est-à-dire qu'un litre de lait coûte autant pour le produire et vous le vendez à tel prix, donc vous devez avoir un bénéfice. Ce que je veux dire, c'est que, parfois, on se rend compte que la situation financière d'une ferme n'est pas toujours la même parce que vous avez dans une exploitation un fils qui a repris, qui était fils unique, et a donc eu certains avantages, et d'autres exploitations où vous avez une famille avec plus d'enfants...

M. Schöpges, Vice-Président du MIG (*Europan milk board*) et Président de la coopérative Faircoop. – Mais cela n'a rien à voir avec les calculs du coût de production. Les coûts de production doivent être calculés sur l'exploitation et cela n'a rien à voir avec la situation personnelle dans l'exploitation.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Non, le coût de production n'a rien à voir avec la situation personnelle dans l'exploitation, je suis entièrement d'accord avec vous. Cela n'a rien à voir du tout, mais la viabilité parfois de certaines exploitations est différente, c'est la réalité sur le terrain, mais on est d'accord que la situation privée ne doit pas rentrer en ligne de compte avec le coût de production. Je vous rejoins tout à fait. Un litre de lait produit par vous ou par quelqu'un d'autre, le coût de production doit être le même, mais il faut reconnaître, et on n'a pas tous les acteurs sur un même pied d'égalité d'une situation à l'autre, que ce n'est pas possible, qu'il y a des situations qui sont parfois différentes dans le secteur agricole.

Une fois qu'on prend une décision de Politique agricole commune, et l'avenir c'est 2013, on doit la prendre sur une stabilité et pour un avenir pour les agriculteurs, et pas un ou l'autre. Donc, on doit faire une situation future pour l'ensemble des agriculteurs.

Je voulais aussi revenir sur le fait que si on veut avoir une Politique agricole commune après 2013 et voir comment on va évoluer, ce qui est important est de voir définis les objectifs et l'avenir. Je suis réintervenue par question écrite, et non par question orale, il y a quinze jours, c'est le décret-cadre. Il faut voir ce que nous voulons comme agriculture, nous, ici, en Région wallonne. Cela me paraît indispensable.

Vous m'aviez mal comprise, parce que je comprends tout à fait : le coût de production d'un litre de lait que ce soit chez vous ou ailleurs, c'est une chose, le prix de vente, c'est autre chose. Quand on prend des mesures, on regarde parfois les situations des agriculteurs, et une ferme ou une autre n'est pas toujours mise sur le même pied d'égalité, vous avez beaucoup de diversités et de disparités.

M. Schöpges, Vice-Président du MIG (*Europan milk board*) et Président de la coopérative Faircoop. – Le prochain point concerne la régulation de la production. Je ne sais pas si vous vous en rendez compte. S'il n'y a plus de régulation, soit dans la main des agriculteurs, soit au niveau politique, il va y avoir une régulation qui sera dans la main des laiteries.

Il ne faut pas croire que les laiteries ne vont pas mettre une régulation en place.

Nous avons l'exemple de la France. Il va y avoir une contractualisation. Les agriculteurs reçoivent déjà des contrats qu'ils doivent signer individuellement, et qui sont très mauvais pour eux. Parfois, il y a un prix A, puis il y a un prix B et un prix C. Pour 80% de la production, par exemple, vous touchez 30 cents, pour 10%, vous recevez 25 cents et pour les 10% restants de la production, seulement 20 cents. Il faut se rendre compte que vous êtes obligé de livrer le lait à 20 cents, les 10 premiers sont payés moins chers. Si vous dépassez la référence, vous êtes puni ; et au même moment si vous n'arrivez pas à remplir le contrat, ce qui est possible parce que la situation n'est pas propice, alors, vous êtes puni une seconde fois. Croyez-moi, les laiteries vont reprendre tout le pouvoir.

Les laiteries, c'est quoi aujourd'hui ? Ce sont des grands groupes privés : Campina, Nestlé, Danone, Lactalis, Bongrain. Ils sont déjà en train de rentrer en Belgique, il ne faut pas se faire d'illusion. Ce sont des actionnaires qui mettent du capital dans les laiteries ; ils vont prendre tous les bénéfices et ils vont gérer la production laitière en Europe. Alors, du moment que vous avez lâché, c'est trop tard, on ne va jamais récupérer cela.

Il faut se rendre compte que la production laitière, on le voit dans le domaine des porcs, c'est l'intégration totale, vous êtes obligé de prendre la farine à la laiterie, vous êtes obligé d'acheter les machines, les outils de construction quand vous construisez une étable. Du moment que vous n'avez plus la main sur la gestion et sur la production laitière, c'est trop tard ! C'est un danger pour dans quelques années, mais les industriels, croyez-moi, sont déjà là. Ils n'attendent que de reprendre ce pouvoir.

Il faut absolument se mettre ensemble pour travailler là-dessus, n'importe quelle organisation, pour éviter tout cela. Et c'est aussi un danger pour le consommateur. Je crois que les politiciens, vous tous qui êtes ici, devez ressentir le tracas du consommateur. Parce qu'au moment où le privé et les industriels auront la production laitière, je dirais la production de la nourriture dans leurs mains, pour le consommateur, le prix va augmenter, il ne faut pas se faire d'illusion.

Actuellement, on voit déjà que le lait a augmenté de 10 cents dans les grandes surfaces, et chez nous, il n'y a rien qui arrive. Eux, ils prennent le bénéfice et à la fin, tous les produits vont devenir de plus en plus chers et alors, on croit que les agriculteurs participent aux bénéfices mais il n'y a rien qui vient. Et si on perd le pouvoir sur la production de nourriture, c'est pour tous les citoyens. C'est très important. Le combat que l'on fait ici, ce n'est pas uniquement un combat pour l'agriculteur, mais c'est un combat commun pour tous les citoyens.

Je veux vous remettre cela bien en tête.

Actuellement, on voit dans les grandes surfaces que j'ai rappelées tout à l'heure que ce ne sont que des marques industrielles. Il faut que l'on crée encore un label pour créer des marques. Pour cela, il faut faire pression. Pour vous aussi, il faut faire pression sur les grandes surfaces qui les oblige à prendre des marques qui appartiennent au monde agricole pour les placer dans les rayons.

Nous autres, on ne peut pas aller bloquer toutes les trois semaines une grande surface parce qu'on arrive pas à y entrer. Même les petites gens qui font la commercialisation chez eux, à la ferme, qui font du fromage, du beurre, de la viande, à la fin, ils vont se dire : *« C'est trop cher »*.

On va commencer à baisser les prix. Ce n'est pas uniquement pour Fairebel que je dis cela, c'est pour tout le monde qui fait de la commercialisation directe.

J'espère que, à l'avenir, on trouvera un système pour mettre la pression, parce qu'ils gagnent de l'argent avec nos produits. Je crois qu'il faut les

obliger à travailler avec des produits régionaux, qui appartiennent à tout le monde.

J'espère que, dans l'avenir, on ne va pas mettre des critères pour produire du lait encore plus élevé. À la ferme, tous les mois, j'ai un contrôleur, même toutes les deux semaines, qui vient contrôler mon étable, ma salle de traite. L'AFSCA fait son travail, on pourrait discuter sur l'AFSCA, mais je crois que ce n'est pas le moment ici.

Pour ce qui est du *dumping* du marché, tout à l'heure j'ai parlé de la contractualisation avec trois prix. Actuellement, les subventions à l'export que l'Europe a donné vont être supprimées. Elle ne veut plus en donner. C'est terminé. Alors, avec le système de trois prix on sait – c'est-à-dire avec le prix par exemple à 20 cents que nous allons produire – pour eux, c'est facile de faire du *dumping* sur le marché mondial.

Maintenant, l'Europe n'a même plus besoin de dépenser de l'argent. C'est nous les esclaves de la ferme. On va produire du lait à un prix tellement bas que les industriels vont faire du *dumping* sur le marché européen. Ils vont exporter ces produits hors de l'Europe et faire du *dumping* dans les pays africains, dans les pays du tiers monde et détruire les petits agriculteurs. À la fin, sur qui va-t-on taper ? Sur nous parce que nous faisons la production. C'est un grand danger aussi. Je ne veux pas qu'on me reproche dans l'avenir d'avoir fait du *dumping* et qu'on casse des marchés n'importe où.

On a dit qu'il n'y a pas un système concret à mettre en place. Désolé, il y a une organisation de *monitoring* qui a fait ses preuves. Maintenant, il y a la guerre sur les terrains, tout le monde veut acheter des terrains, le prix des terrains montent et les privés achètent chez nous aussi ainsi que banques. Il y a quelque chose qui est en route.

Moi non plus, je n'ai pas de réponse à toutes les questions. C'est très important, je le répète, pour le consommateur, même pour les politiques et surtout pour les agriculteurs.

Il ne faut pas non plus que la Wallonie suive l'exemple de la Flandre. Je veux insister là aussi. Parce qu'en Flandre, les Flamands sont très fiers avec leurs grandes exploitations. Je connais un ami qui a une exploitation en Flandre, croyez-moi, les agriculteurs, même dans tous les secteurs, sont très mal là-bas. Ils sont dépendants du *Boorenbond*, il faut le dire très clairement. Ils achètent la farine chez eux, et tout le reste. Pour la Wallonie, il ne faut pas prendre l'exemple de la Flandre, où les gens sont déjà empêchés d'investir à gauche et à droite, où cette organisation a la main déjà sur la ferme.

Je crois que la Wallonie est dans une situation meilleure qu'on ne le croit, mais il faut se servir des outils de la région. Là, on a des chances, même sur le marché européen, avec tout ce qu'on a pour exporter des produits hors de la Belgique, avec vraiment la qualification qu'on a en Wallonie. Il ne faut pas se mettre plus bas qu'on est. Il y a des possibilités, ici.

Maintenant, il faut trouver, avec M. Delwarte qui a des idées, des recherches, comme cela on a une chance pour garder un certain paysage. Je crois que c'est très important.

Mme la Présidente. – C'est vous qui nous emmenez maintenant dans le débat institutionnel.

La parole est à M. Delwarte.

M. Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA). – Merci pour toutes ces questions. Elles sont nombreuses et cela montre que cela travaille et que cela réfléchit au sein de la commission. C'est assez positif.

En fait, il faut comprendre mon propos, pour Mme Cassart-Mailleux surtout qui était interloquée, M. Prévot également, comme un propos européen d'abord.

Notre idée, c'est d'abord avoir une vision européenne de l'agriculture. Vous parlez de quelle agriculture on veut en Région wallonne. Nous, on défend la vision de l'agriculture d'abord au niveau européen.

C'est là qu'il faut travailler aujourd'hui.

On ne peut plus travailler sur des régions, même si les régions sont très importantes et on les défend. Il est important d'abord d'avoir un cadre européen, et puis on définira le cadre régional. Si on ne met pas d'abord la barre assez haut, il ne restera pas grand'chose comme c'est le cas aujourd'hui. Finalement, il n'y aura plus que des miettes, et ce seront des intermédiaires qui gagneront au passage. Je ne reviens pas sur tout ce qu'a dit M. Schöpges qui, évidemment, va dans le même sens que nos propos. Aujourd'hui, la situation est de plus en plus tendue au niveau agricole.

Par rapport à la régulation, dans mon propos également, je ne l'ai peut-être pas dit clairement, il faut prendre les choses l'une avec l'autre.

Quand on parle d'une régulation, cela va de paire également avec l'actif qui est pour nous vraiment très important. Puisque si on fait un lien avec l'actif, on fait directement un lien social par rapport aux

primes qui sont données à l'agriculture, un lien également très important avec le plafonnement, en plus un lien avec une relocalisation de la production, de la transformation et de la consommation.

Les autres points sont peut-être moins importants, mais les aspects «spéculations sur la matière première», «foncier», sont aussi à prendre en compte.

Si on prend tous ces quatre points ensemble, il n'y a aucun problème pour mettre les mêmes aides avec les pays de l'Est. Pourquoi? Parce que ces gens, aujourd'hui, ont des moyens de production infiniment moins bons, en termes de productivité, que les nôtres; en termes de formation, on a une capacité de production énorme dans nos régions.

Il ne nous semble pas aujourd'hui viable d'encore défendre des préacquis qu'on a gardés.

Je sais que c'est assez compliqué à tenir comme débat, même au sein de nos agriculteurs. Lorsqu'on fait des échanges avec nos collègues Roumains ou Slovaques qui gagne quand vous parlez des pays de l'Est? Certainement certaines grandes fermes qui viennent des temps communistes et qui, aujourd'hui, ont été privatisées. Ce ne sont pas ceux-là qu'on défend, évidemment. On défend une agriculture familiale, paysanne, qui est présente aussi dans ces régions-là.

Il ne faut pas voir une dualité entre ces régions et les nôtres. Il faut voir cela d'abord comme un modèle d'agriculture au niveau européen. Après cela, on peut seulement décliner comment faire dans chaque région, dans chaque pays.

C'est très important, mais c'est sûr que la bataille est compliquée. Si on peut gagner sur le plafonnement et l'actif, il y a déjà un rééquilibrage énorme qui peut se faire au niveau européen. Pourquoi? Parce qu'on récupère, M. Schöpges l'a cité avec les chiffres, énormément d'argent qui sort du milieu agricole et qui va finalement vers l'industrie. Les chiffres sont vraiment effarants. Ici, on ne parle que de la Belgique. C'est déjà pas mal, mais si vous voyez ceux sur la France, la Hollande, l'Allemagne, chez nous ce ne sont alors que des cacahuètes. Ce sont les mêmes boîtes qui prennent l'argent aussi dans ces pays.

On est en train de créer une force avec de l'argent public, une force financière considérable qui va dans le secteur privé, mais le secteur privé spéculatif, si on peut en parler comme cela, tout cela avec de l'argent public. Là, c'est totalement intolérable. Pour M. de Frahan lui, aujourd'hui, la solution, c'est d'enlever toutes les aides. On peut tenir ce propos-là aussi. Là, il y a un manque vraiment de réalisme, un manque de lien avec le terrain qui en a surpris plus d'un à la conférence, parce que M. de Frahan est vraiment complètement à la masse. Franchement, j'ai rarement vu quelqu'un qui était aussi déconnecté de la réalité et qui donne malheureusement cours à ces étudiants à l'UCL, et leur donne cette vision de l'agriculture.

On n'en a pas parlé non plus, mais l'aspect formation est très important. Formation des agriculteurs, formation dans les écoles et hautes écoles, les instituts industriels. On avait jusque, il y a deux ans, dans le *main stream, l'expression: «Produisez, produisez. Ne posez surtout pas de question en termes de gestion, en termes d'écoulement»*.

J'ai apprécié ce que M. Stoffels ou M. Destain ont dit pour valoriser d'abord ces produits, savoir où les vendre. C'est aujourd'hui essentiel. Malheureusement, avec des gens comme M. de Frahan, on ne se pose pas ces questions-là. Il pense que le marché va tout régler. On l'a vu aujourd'hui sur le lait, M. Schöpges l'a bien expliqué, que le marché ne règlera rien. C'est évident, surtout lorsqu'on a des législations qui sont assez draconiennes chez nous.

Gestion publique, évidemment, veut dire encadrer par le public. C'est vraiment pour nous essentiel qu'elle soit encadrée par le public, ce qui permet d'avoir une certaine neutralité ou objectivité pour éviter ce qui se passe par exemple dans l'interprofessionnel, comme on le voit aujourd'hui en France.

Pour nous, aujourd'hui, les droits de douane sont essentiels à réactiver. Par exemple, sur le soja, je rejoins les propos de M. Destain, d'ailleurs j'avais prévu de le solliciter à ce propos. Réactiver les droits de douane pour se protéger du soja, qui n'est plus si peu cher, il a quand même bien augmenté, et ce qui fait augmenter les coûts de production.

Aujourd'hui, les producteurs sont presque formatés sur le système maïs-soja, qui n'est vraiment pas bon. Il y a d'autres choses à faire.

Là, d'ailleurs, malheureusement le ministre n'est pas là, on a sa collaboratrice, mais on avait proposé l'année dernière, à l'article 68, de mettre en évidence justement la production de protéines et de primer celle-là.

Par ailleurs, on n'a jamais dit, en tout cas, je ne l'ai pas dit qu'on faisait des primes à l'hectare. Nous, on ne défend plus du tout les primes à l'hectare parce que c'est un peu passéiste aujourd'hui de revenir à des primes à l'hectare.

Il faut, enfin, valoriser le travail et les gens qui sont à la ferme. Travailler, on sait ce que cela veut dire et les agriculteurs ne sont pas loin de faire 12 heures par jour, voire plus. Il est important de valoriser ce travail et ne plus le donner à l'hectare.

Là aussi, j'avais reçu une interpellation par rapport à l'hectare. C'est la PAC qui a fait augmenter le prix à l'hectare. C'est évident. Hier, avec M. de Frahan, on n'était peut-être pas d'accord sur tout mais, là-dessus, il était le premier à dire qu'il fallait supprimer la PAC pour faire baisser les prix du foncier. Avant tout, le prix baissera peut-être mais ce sont d'autres qui vont l'acheter. On peut avoir raison sur certaines choses mais pas sur les conclusions.

En tous les cas, il est important, aujourd'hui, de se dire que la PAC a eu des effets négatifs, voire extrêmement négatifs, sur le foncier, ce qui empêche aujourd'hui, beaucoup de jeunes agriculteurs de s'installer.

Il existe une étude « Lebailly » sur la PAC et nous faisons partie du comité de suivi. On les a encore rencontrés avant-hier. Beaucoup de choses sont faites. En tout cas, on pousse vraiment l'idée de travailler sur le côté plafonnement et actif. Cela peut être une bonne solution. Quand on dit plafonnement, on n'est pas forcément obligé de mettre un seuil. Le seuil peut être déterminé par pays, selon les parties prenantes, mais il conviendrait d'établir un seuil *minimum*: 300 000 ou 400 000. Au niveau européen, on parle de 500 000, ce qui n'aurait quasi aucun impact chez nous. Il n'y en a que trois ou quatre qui ne l'auraient pas, mais ce n'est pas cela que l'on cherche. Ce que l'on veut vraiment, c'est donner un coup dans la fourmilière et avoir des impacts plus intéressants.

Au niveau des protéines, la France avait fait un projet d'objectif terre 2020. Il nous semble très important de suivre ce modèle français. La recherche peut aussi proposer certaines choses. Ce projet avait proposé de valoriser les protéines, ce qui est très important. Cela permettrait, aussi, en termes de rotations, – là on revient à des aspects environnementaux – d'avoir des sols qui seraient plus équilibrés.

On n'a pas parlé de l'OMC.

(Réaction de Mme Dethier-Neumann)

M. Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA). – Ah oui ! Juste.

L'OMC, aujourd'hui, joue un rôle prédominant dans tous ces échanges. C'est elle qui nous oblige à produire en-dessous des coûts de production : c'est à dire du *dumping*.

Ce *dumping*, il serait utile et urgent de se positionner au niveau européen. C'est au niveau européen que cela se joue mais il serait important que cela soit cité dans une proposition du Parlement wallon. Il faudrait mettre en évidence qu'on ne veut plus de *dumping* au niveau des productions agricoles. La définition de *dumping*, pour nous, est « de produire et de vendre en-dessous des coûts de production ». C'est intolérable. On l'a vécu sur le lait pendant plus de deux ans, mais d'autres productions en souffrent encore. La production porcine en est un exemple et elle est dans une situation assez catastrophique.

Pour ce qui est des autres questions, on parlait d'autonomie. On parlait d'autonomie pour les protéines, mais on peut aussi parler d'autonomie en termes de semences, de fertilisants,... Il est important de développer ce projet d'agriculture paysanne. C'est, là, la vision que l'on a au niveau du monde agricole. En visant l'autonomie, on vise aussi une réduction des coûts de production et une réduction de l'impact sur l'environnement et le climat.

Le climat est, aujourd'hui, un des enjeux majeurs. On l'entend beaucoup dans les instances européennes. Cependant, il est parfois utilisé à mauvais escient. Il est important d'en tenir compte, par exemple la prairie. Travailler sur la prairie est, aujourd'hui, l'essentiel au niveau des élevages. Il faut éviter les fourrages qui viennent au prix les moins chers au niveau du marché mondial.

Revaloriser ? Pour cela, il faut valoriser la vente. Là, on parle de plus-value, de marque, de cahier des charges, de filières... Là, au niveau wallon, ce n'est pas – je vais être gentil – la panacée. Sur la filière lait, heureusement que l'on a pris les choses en main. Pire que cela, ils nous ont combattus en prenant les choses en main, mais il y a d'autres filières qui ne fonctionnent pas du tout, comme la filière porcine. Il y a plusieurs filières qu'il serait important de réactionner et de sortir de la position « veille » pour qu'elles soient réellement effectives.

Mme la Présidente. – Peut-on avoir une petite idée de la disponibilité et le *timing* avant de continuer. Je sens qu'il y en a qui sont obligés de rentrer. Il s'agit juste de se mettre d'accord.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Pour ma part, j'ai encore une réflexion et puis, je m'en irai car une réunion se profile à l'horizon.

Mme la Présidente. – Tout le monde est

d'accord pour dire que, dans les 20 prochaines minutes, on clôturera ? Cela cadre le *timing*.

La parole est à Mme Cassart-Mailleux.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – J'aurai juste une réflexion. Le débat a été très constructif et il a été assez loin dans certaines positions telles que l'OMC, le problème du soja, de voir ce qui était importations-exportations,...

Cela permet d'avoir différentes idées.

J'aurais juste une réflexion par rapport à l'Est. Jusque maintenant, la PAC a toujours été définie à l'hectare. C'est pour cela que je m'étais basée là-dessus. Avant, c'était par rapport au revenu. Maintenant, on verra, mais historiquement parlant... A l'avenir, on verra comment elle va être basée. Nous verrons si elle sera basée sur le travail fourni, sur l'unité de production, sur le nombre d'agriculteurs actifs dans l'exploitation... Enfin, voilà ! Cela, je ne le sais pas. Ce qui me réjouit tout de même, c'est par rapport au plafonnement. Là, on a vraiment une unanimité. Je l'ai dit d'emblée, tout à l'heure, ce plafonnement, en Région wallonne, va toucher 150 personnes qui ne sont pas des agriculteurs. Soyons clairs ! Cela ne pourrait être que bénéfique car, je crois que ces aides, si elles sont encore là après 2013 – et je rejoins M. Schöpges pour dire que j'espère qu'un jour on en aura plus besoin et qu'on puisse voler de nos propres ailes comme dans d'autres secteurs – elles doivent être affectées véritablement aux agriculteurs.

On a différentes définitions à donner. Vous avez parlé de la définition de l'agriculteur actif, c'est très important. Il y a aussi la définition de l'agriculture familiale. Qu'est ce que c'est ? Cela veut-il dire qu'on doit rester chez soi avec 20 vaches et 30 hectares ou cela veut-il dire autre chose ? C'est un choix, aussi. On ne peut pas dire à quelqu'un, comme je l'ai dit d'emblée : « *Maintenant il faut que ta ferme soit beaucoup plus petite parce que ...* ». Non ! C'est la liberté de chacun. Je n'ai pas de soucis, surtout en Région wallonne où on n'a pas d'exploitations de tailles excessives.

Voilà les dernières réflexions. En tout cas, je vous remercie pour le débat d'aujourd'hui.

Nous, nous allons continuer les auditions puisque nous avons prévu quelques jeudis après-midi avec des auditions et j'espère que, au final, nous pourrons atterrir sur une proposition commune qui, d'emblée, sera peut-être commune aux quatre partis mais dans laquelle vous ne retrouverez pas l'ensemble des éléments dont on a parlé aujourd'hui. Il faudra faire des choix. On pourra aussi évoluer en fonction de ce que l'on va proposer et de certains principes. A mon avis, on n'arrivera pas à mettre qu'il ne faut pas de primes pour l'après 2013 dans notre proposition de résolution. C'est encore un peu trop tôt mais, je comprends la manière dont vous pensez.

Mme la Présidente. – La parole est à M. Delwarte.

M. Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA). – Par rapport à la réflexion de ne pas l'indiquer, j'ai tout de même une proposition.

Par rapport aux aides...

(Réaction de Mme Cassart-Mailleux)

M. Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA). – J'ai une proposition. Le mot « fondamental », je n'ai pas de problème avec s'il est nuancé. Par exemple, si on mettait « jouent un rôle fondamental dans la conjoncture actuelle de dérégulation ». De cette manière, on met le point sur « aujourd'hui on est en dérégulation » qui ne permet pas aux agriculteurs de faire une gestion de l'offre. Tant qu'il n'y aura pas de régulation, évidemment, on aura besoin des primes directes importantes. C'est une chose évidente.

Je voulais revenir sur un point que j'ai omis tout à l'heure. C'est l'annonce de M. le Ministre Lutgen, il y a quelques semaines, par rapport à l'idée de régionaliser l'AFSCA. Vous dites que ce n'est pas dans vos compétences mais, en tout cas, on trouve cela très intéressant. Nous défendons cette idée parce que, aujourd'hui, l'AFSCA, au niveau fédéral, cela ne fonctionne pas. L'idée de la régionaliser serait très intéressante.

En termes de recherches, si on travaille avec le projet du RAG-ISO, donc ISO 9000, on trouve cela intéressant. C'est toujours la même démarche : que l'agriculteur se reprenne en main et travaille sur une évolution positive de ses actions. Le travail est intéressant mais il faut que cela paye. C'est là ce que je disais tout à l'heure, le travail des filières, le travail des marques et le renforcement des producteurs face à la grande distribution.

On le connaît avec Fairebel, mais toutes les autres productions... Sur le porc aujourd'hui, c'est aussi la grande distribution qui décide. Il serait important, pourquoi pas, de lancer une marque wallonne. On en a déjà parlé mille fois. Qu'elle soit bio ou non, il serait intéressant de regrouper derrière un cahier des charges un peu plus strict que ce qui existe au niveau légal, mais en tout cas, qu'on n'ait pas une situation telle que celle du jambon

d'Ardennes, mais des productions produites, transformées et vendues, au *minimum*, chez nous.

M. Schöpges, Vice-Président du MIG (*Europan milk board*) et Président de la coopérative Faircoop. – En ce qui concerne l'AFSCA, si je commence... Il vaut mieux que je n'en parle pas, sinon...

On parle de l'AFSCA, mais je pense que l'APAQ-W joue aussi un très grand rôle. Or, la manière dont elle est gérée actuellement, elle ne le joue pas. Je crois que, là, il est absolument nécessaire de renouveler cette institution. On me retire beaucoup d'argent chaque mois, sur chaque litre de lait. L'argent est mis dans cette institution. Quand je vois la manière dont elle travaille... Je sais que Biolait, par exemple, a fait une demande pour avoir un support *marketing* de leur part qui a été refusé. Pour Fairebel, on n'ose même pas aller les rencontrer parce que nous savons d'avance qu'ils vont nous « emmerder ». Je crois que cette institution, il faut l'ouvrir et y mettre d'autres personnes pour que tous les secteurs puissent en profiter : porcs, fleurs,...

Il faut que l'argent placé par chaque secteur dans cette organisation valorise la production. Je ne pense pas qu'il soit très correct qu'ils mettent seulement certains produits en avant. L'APAQ-W est là pour faire la promotion du lait et non pas pour certaines marques seulement. Elle est là pour faire la promotion des fleurs et non de certaines marques de fleurs seulement. Elle est là pour faire la promotion de la viande mais pas uniquement de certaines marques de viandes spécialisées.

Il y a encore du travail à faire à ce niveau-là car ces gens attaquent Fairebel, par exemple. Je crois que, nous autres, n'avons jamais réagi. Nous avons dit que nous gardions nos forces pour construire. Je vois que la filière lait, avec Pierre Ska, l'APAQ-W, et tous ces gens-là, au lieu de construire, ils commencent à casser. Même le secteur Biolait, avec lesquels nous sommes en commun, au lieu de les aider à construire leur marque, ils travaillent contre.

C'est à revoir. C'est très important pour l'avenir pour tous les secteurs en Wallonie. Cette institution est là pour faire la promotion de tous les produits agricoles en Wallonie.

Mme la Présidente. – La parole est à Mme Cassart-Mailleux.

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Par rapport à ce qui vient d'être dit, il est vrai que, par rapport à l'APAQ-W, nous avons déjà eu plusieurs fois le débat au sujet de l'OPW et de l'APAQ-W. J'ai interrogé plusieurs fois le ministre qui m'avait répondu que quelque chose allait arriver rapidement pour réformer la manière dont on allait promouvoir les produits wallons.

Je ne sais pas ce qu'il y a dans le décret mais nous débattrons au parlement pour voir si le décret rentre dans tous les objectifs que nous avons idée de défendre. S'il y a des modifications à faire... Moi, je n'ai pas été impliquée dans le débat. Je suis dans l'opposition, je tiens quand même à le rappeler. Mais il y a quelque chose qui arrivera rapidement, on le promet.

Par rapport à l'AFSCA, on sort du débat, premièrement. Deuxièmement, il faut tout de même se rendre compte que ...

(Réaction de M. Prévot)

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Pour l'AFSCA ? Mais pas par rapport à la PAC, de toute façon, elle ne fait que défendre les positions des deux ministres, flamand et wallon.

(Réaction de M. Prévot)

Mme Cassart-Mailleux (MR). – Tout à fait, je l'avais même oublié. Il existe ?

Simplement, pour revenir par rapport à cela, je dis que, d'une part, on sort du débat et je crois que cela n'a pas grand chose à faire dans la PAC 2013 et, d'autre part, la régionalisation, nous verrons quelles seront les conséquences de tout ce qui concerne l'institutionnel à l'heure actuelle. Il est possible que l'AFSCA soit régionalisée un jour, mais, derrière une institution, vous avez toute une administration et vous avez les directives européennes.

Il ne faut pas penser que c'est si simple que cela. Ce n'est pas parce que l'AFSCA sera régionalisée demain qu'elle aura moins d'exigences. Il y a certainement des améliorations de terrain qui peuvent être réalisées. J'en suis la première défenderesse. Mais il y a des choses positives qui ont été faites comme, par exemple, les règles de qualité pour les restaurants qui doivent être mises en place. On ne peut pas critiquer tout non plus. Derrière cela, le fait de la retirer du Fédéral et de la transférer à la région ne signifie pas que nous n'aurons plus de directives européennes qui seront d'application. Je tenais à en témoigner. Ce n'est pas cela qui va faire un bouleversement de Dieu le père.

Il y a certaines améliorations à faire et j'en suis bien consciente.

Mme la Présidente. – On peut comprendre qu'il faut cadrer le débat et, dans le même temps, aujourd'hui, tous les intervenants avaient besoin d'avoir une vision plus large.

C'est dans ce cadre-là qu'on peut innover et aller de l'avant. C'est pour cela qu'on n'avait pas demandé de se limiter aux compétences strictement wallonnes puisque nous voulons également créer pour le futur.

La parole est à M. Etienne.

M. Etienne, Secrétaire général de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA). – Je voudrais juste revenir pas seulement sur l'APAQ-W, mais sur la promotion au sens large.

On m'a demandé d'être là pour représenter les jeunes. Si on veut des jeunes en agriculture, il faut leur donner une bonne image de marque. C'est un des rôles de l'APAQ-W, mais il n'y a pas qu'elle qui doit agir. Je pense qu'à un moment, il faut être à l'écoute du secteur et c'est là que le problème se situait. L'APAQ-W n'était plus du tout à l'écoute du secteur puisqu'on n'avait absolument rien à y dire, d'où le changement de statut qui doit être fait assez rapidement.

C'est, premièrement, la promotion des produits, de tous les produits agricoles et horticoles – il ne faut pas les oublier non plus – mais également la promotion d'une image de marque forte. Ce ne doit pas être le seul organisme qui travaille dans ce sens-là. Tous ensemble, nous devons travailler pour redorer le blason de l'agriculture. À côté de ce blason, si on veut attirer les jeunes, il faut axer la priorité sur le revenu.

C'est ce que je voulais répéter.

Mme la Présidente. – Je vous propose de conclure, pour aujourd'hui, ce début de débat et d'échanges puisqu'il y aura une suite.

Les enjeux sont importants, qu'ils soient européens, wallons ou mondiaux.

Au nom de tous les parlementaires, je remercie les intervenants. Nous vous promettons une certaine fidélité d'information dans le sens où, via la secrétaire de commission, nous vous informerons du contenu des auditions suivantes.

Vous êtes, évidemment, les bienvenus pour l'audition du lundi 16 mai et le travail sur la proposition de résolution, sous une forme encore inconnue maintenant – M. Prévot ayant parlé d'amendement – et du jeudi 19 mai. Le but serait de faire passer cette proposition lors de la séance plénière du 1er juin. Par après, le ministre sera chargé de déposer un rapport à la Commission européenne pour fin juin, d'où le *timing* un peu serré.

Je vous remercie tous. Vos interventions ont été d'une grande richesse aujourd'hui. Tous les avis sont importants et ils nous éclaireront. Ils ne vont pas nous permettre d'être tout à fait d'accord mais ils vont nous permettre d'avancer et d'innover. Le secteur en a grandement besoin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Notre prochaine commission se réunira le lundi 16 mai 2011.

- La séance est levée à 17 heures 45 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

Mme Monika Dethier-Neumann, Présidente

M. Jacques Etienne, Secrétaire général de la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA)

Mme Caroline Cassart-Mailleux, MR

M. Xavier Delwarte, Secrétaire général politique de la Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs (FUGEA)

M. Jean-Pierre Destain, Directeur général faisant fonction du Centre wallon de recherche agronomique (CRA-W)

M. Erwin Schöpges, Vice-Président du MIG (Europan milk board) et Président de la coopérative Faircoop

M. Benoît Lutgen, Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine

M. Maxime Prévot, cdH

M. Edmund Stoffels, PS

M. Patrick Dupriez, Écolo

ABRÉVIATIONS COURANTES

AFSCA	Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire
APAQ-W	Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
CEJA	Conseil européen des jeunes agriculteurs
CRA-W	Centre wallon de recherches agronomiques
CRIOC	Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs
DPU	Droit au paiement unique
FEADER	Fonds européen agricole de développement rural
FJA	Fédération des jeunes agriculteurs
FUGEA	Fédération unie de groupements d'éleveurs et d'agriculteurs
FWA	Fédération wallonne de l'agriculture
ISO	International Standards Organisation (organisation internationale de normalisation)
JA	Jeune agriculteur
MIG	Milk producer interest group
OGM	Organisme génétiquement modifié
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPW	Office des produits wallons
PAAC	Politique agricole alimentaire commune
PAC	Politique agricole commune
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne